CABINET CHIHAB MOHAMMED D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

ROYAUME DU MAROC
******
MINISTERE DE L'URBANISME ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

AGENCE URBAINE DE TAZA

PLAN D'AMENAGEMENT DU CENTRE

DE

- PROVINCE DE TAOUNATE -

RAPPORT DIAGNOSTIC

Février 2015

Sommaire

Avant-propos 4
INTRODUCTION 5
Présentation de l'étude 6
1. Objectifs spécifiques de l'étude 6
2. Problématique de l'étude 7
PARTIE 1: ASPECTS CONTEXTUELS DE L'AIRE D'ETUDE 8
CHAPITRE 1 : CONTEXTE REGIONALE DE L'ETUDE 9
1.1. Le milieu naturel 12
1.2. Les données démographiques : des taux de croissance faibles 15
1.3.Les activités économiques 16
Carte 3 : caractéristique des activités dominantes et spécifiques d'économie sociale dans chaque province 16
Source : Agence pour la promotion et le développement du Nord 201 16
CHAPITRE 2 : CONTEXTE PROVINCIAL DE L'ETUDE 18
Quel impact pourrait-il induire ce contexte provincial sur le Centre de ? 18
2.1. Position et données naturelles 18
2.3. Les principales activités économiques 23
PARTIE 2: CONTEXTE COMMUAL DE L'AIRE D'ETUDE 26
Chapitre 1 : Caractéristiques physiques et anthropiques du Centre 27
1. Aspects naturelles et physique de l'aire de l'étude 27
1.1 Position géographique du Centre de 27
2.1 Données naturelles 28
2. Indicateurs sociodémographiques au niveau du Centre 31
PARTIE 3 : ETAT DES LIEUX DU CENTRE DE 37
1- Site et situation 38
2- Structure par sexe et groupes d'âges dans le Centre 38
3. Situation matrimoniale de la population du Centre 40
4. La taille des ménages 41
- Taux d'activité 42
- Répartition de la population selon l'activité 43
- La population active selon les branches d'activités 43
- Les revenus des actifs occupés 44

PARTIE 4 : PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES DU CENTRE 48
I- Un secteur agricole, clef de l'économie locale 49
II- L'élevage comme activité agricole complémentaire 51
III- Un commerce embryonnaire à l'échelle d'une Commune Rurale 52
IV-Artisanat et tourisme, des potentialités insoupçonnables et un savoir-faire non valorisé 53
Enjeux et synthèse 54
PARTIE 5: INFRASTRUCTURES DE BASE ET EQUIPEMENTS PUBLICS DANS LE CENTRE DE 56
I-Situation des infrastructures de base du Centre 57
II-Situation des équipements publics dans le Centre 61
II-1 Equipements d'enseignement 63
II-2 Infrastructures de santé 64
II-3 Equipements socio-éducatifs 65
CONCLUSION 66
CHAPITRE 6: CONDITIONS D'HABITABILITE DANS LE CENTRE DE 67

I-Typologie de l'habitat à 68
II-Statut d'occupation du logement dans le Centre 72
III-Répartition des logements par nombre de pièces 73
IV-Equipements du confort interne des logements 75
V-Besoins exprimés par la population du centre 75
CONCLUSION 77
1. Contraintes de territoire aire de l'étude 79
2. Pistes et aspects à promouvoir 80
2.1 Les structures spatiales à étoffer 80
2.2 Une base économique à développer 80
2.3 Un contexte social à redynamiser 81
2.4 Un contexte environnemental à reconsidérer 81
CONCLUSION GENERALE 92

Avant-propos

La planification territoriale est un exercice visant à rassembler toutes les forces locales et des projets au sein d'un territoire. Elle permet, dans une perspective de développement local durable, l'élaboration d'une vision future globale et intégrée dans la vie d'un PA en s'attachant à répondre aux questions suivantes : quelles actions à réaliser au niveau d'un territoire dans les 10 ans à venir ? Qui est chargé de réaliser les actions identifiées dans ce temps ? Et quels sont les méthodes et moyens nécessaires pour la réalisation de ces actions pour cette période ? Des interrogations pour lesquelles le plan de d'aménagement est censé trouver des réponses.

A cet effet, les nouvelles orientations en matière de développement local insistent sur l'importance de l'implication de toutes les parties prenantes d'un territoire dans le processus de développement depuis le diagnostic en passant par la planification et la mise en œuvre des recommandations d'un tel document. C'est dans ce sens qu'un processus de planification stratégique participatif a été initié par les services de l'Agence Urbaine de Taza visant les centres ruraux en émergence.

Il s'agit du plan d'aménagement qui constitue un des documents d'urbanisme qui sera en mesure d'apporter une planification répondant aux attentes des pouvoirs publics et aux aspirations des populations locales tout en prenant en considération les potentialités et les entraves à l'aménagement sectoriels auxquels il est destiné.

Ce document qui constituera un cadre d'aménagement à moyen et long termes, s'inscrit dans une perspective capable de corriger les déséquilibres territoriaux, les dysfonctionnements, et de faire émerger et d'identifier le centre rural comme celui de la commune au développement et d'aménagement des centres urbains susceptibles de devenir des pôles socio-économiques dans le ressort territorial de l'Agence Urbaine de Taza .

INTRODUCTION

Améliorer la qualité de vie des habitants du centre implique la dimension spatiale de la vie privative et communautaire. L'espace se trouve ainsi placé au cœur de la problématique du développement durable en constituant un indicateur majeur du degré d'épanouissement d'une communauté. Ainsi, l'aménagement de cet espace suppose une connaissance approfondie de ses potentialités et ses contraintes de développement qui conditionnent la clairvoyance de toute stratégie prospective visant le confortement des conditions de vie présentes et futures. Un tel constat fait que le but, étant de repérer les éventuels dysfonctionnements qui gênent encore le décollage du centre de , de proposer des pistes d'action de réhabilitation, de développer les composantes d'une stratégie susceptible de favoriser l'urbanisation de la localité, et d'identifier les pôles de développement porteurs d'opportunités et générateurs de revenus.

Toutefois, les nouvelles orientations en matière de développement local insistent sur l'importance de l'implication de toutes les parties prenantes d'un territoire dans le processus de développement depuis le diagnostic en passant par la planification et la mise en œuvre, jusqu'au suivi-évaluation des actions. C'est dans ce sens qu'un Processus de Planification Stratégique Participatif (P.S.P.) doit être engagé au niveau de la commune de la commune de pour permettre à cette dernière, dans une première phase, d'élaborer et mettre en œuvre son Plan d'Aménagement.

De ce fait, le présent rapport synthétise l'ensemble des informations et des travaux préparatoires à la définition et à la mise en place des options d'aménagement. De par son contenu et les décisions qu'elles rendent possibles, il occupe une position clef dans le processus d'élaboration du plan d'aménagement du centre de la commune de .

Dans ce sens, ledit rapport a été réalisé dans un souci de convergence avec les orientations locales de développement. Il reflète les objectifs qui s'articulent autour des principes suivants:

- **La première** est consacrée aux aspects monographiques du secteur étudié pour permettre de caractériser le territoire, ses faiblesses et ses potentialités ;
- **La seconde** tente de faire une synthèse des résultats du diagnostic participatif pour faire ressortir les besoins et les priorités de la population et des acteurs locaux ;
- **La troisième** porte sur l'identification des orientations stratégiques de développement sur la base des résultats obtenus au niveau du diagnostic participatif.

Présentation de l'étude

1. Objectifs spécifiques de l'étude

L'inscription du centre rural de dans un processus d'encadrement urbanistique à travers sa dotation en un plan d'aménagement, répond parfaitement à la volonté qu'accordent les pouvoirs publics (Agence urbaine et autorités locales) à l'accompagnement des agglomérations rurales.

En effet, l'amélioration du cadre de vie des habitants d'un territoire, de surcroit rural, passe par la mise à niveau de ses structures d'accueil et de ses infrastructures. De même, cette mise à niveau ne doit pas se laisser à l'anarchie, au contraire, elle doit être établit sur une base rationnelle et bien planifiée.

Le Plan d'Aménagement, en tant qu'outil d'encadrement urbanistique des agglomérations constitue l'unique document d'urbanisme qui sera en mesure de:

- Optimiser l'agencement et le fonctionnement des espaces urbains et semi urbains dudit centre ;
- Définir et mettre en harmonie les différences structures et infrastructures de l'espace urbain à organiser dans le périmètre d'aménagement du centre ;
- Définir la configuration suffisante en équipements collectifs de base et d'épanouissement des habitants du centre ;
- Justifier de l'opérationnalité du plan d'aménagement sur le moyen terme en spécifiant les étapes d'évolution de l'espace, en identifiant les sources de financement, en réalisant les montages financiers les plus optimisés et les plus réalistes et recommandant les meilleures conditions d'accessibilité et de mobilisation.

Il en résulte que ce Plan d'aménagement a pour missions stratégiques d':

- Identifier les diverses composantes qui agissent sur le développement socio-économique, sur la manière et la forme d'aménager l'espace et sur la valorisation et la protection des spécificités du Centrede , et de l'environnement dans son ensemble.
- Identifier et valoriser les potentialités actuelles et futures de l'espace à aménager et à développer pour qu'elles deviennent une assise d'un développement harmonieux et durable ;
- Optimiser l'affectation et l'agencement des espaces afin de limiter les conflits, favoriser les déplacements des biens et des personnes, réduire les nuisances et créer un cadre de vie de qualité à l'échelle du centre ;
- Harmoniser entre les résultats attendus du développement, de l'aménagement, de l'urbanisation et du respect de l'environnement afin de préserver les équilibres environnementaux.

Aussi, doit-il par son contenu et sa portée répondre aux besoins du territoire de l'aire de l'étude et se conformer aux objectifs dévolus à l'acte d'urbaniser et à l'intervention des

pouvoirs publics en matière de régulation du processus d'urbanisme, tel qu'il est porté par l'outil d'ingénierie territoriale, en l'occurrence l'Agence Urbaine en synergie avec les autorités locales et les acteurs économiques et sociaux à l'échelle de province de Taounate.

2. Problématique de l'étude

Amené à connaitre des évolutions urbaines certaines, le territoire de est par excellence un territoire qui mérite cet encadrement urbanistique vu sa situation géographique et ses composantes limitrophes (douars). Car, tout retard en termes d'accompagnement urbanistique d'un territoire, ne peut qu'amorcer un processus d'exode rural, voire d'apparition de nouvelles formes d'établissements humains qui échappent au processus réglementaire de l'urbanisation.

A cet effet , il y a lieu de rappeler qu'il s'agit d'un contexte rural, dépourvu, à l'image de la majorité des agglomérations rurales, de structures d'accueil et d'infrastructures de base capables à même de rehausser le cadre de vie et le bien-être social des établissements humains qui y vivent. Pour y arriver, seule une prise en charge du territoire via une stratégie urbaine avec ses déclinaisons opérationnelles pourrait mettre sur orbite urbanistiquement durable et socio-économiquement viable.

En effet, et tel qu'il ressort du CPS de l'étude, le Centre de est à la merci de dysfonctionnements d'ordres urbanistiques susceptibles d'endiguer toute tentative de redynamisation de son développement économique et social. Cette situation précaire incite à réfléchir sur les moyens et actions à adopter pour permettre au centre de mieux accomplir son rôle capital en tant que composante importante de l'armature urbaine locale.
Les éléments majeurs de la problématique urbanistique posée sont:

- La refonte du document d'urbanisme en l'occurrence le (PDAR) du Centre homologué en 1993, qui est arrivé à son terme ;
- Un environnement d'habitation nécessitant de la restructuration urbaine et une mise à niveau économique ;
- Les contraintes de la topographie du site marquée par des terrains accidentés ;
- Un taux faible de datation en équipement de base ;
- L'absence d'un cachet architectural et paysagère propre au centre et à son environnement ;
- L'absence d'une vocation économique porteuse de développement.

D'où l'intérêt d'un tel instrument de planification qui interagisse entre le spatial et le social pour propulser un territoire, et ses habitants, vers l'amélioration de leur cadre de vie.
Aussi, le diagnostic exhaustif et l'analyse objective et rationnelle des potentialités et des contraintes de développement conditionnent la clairvoyance de toute stratégie prospective visant le confortement des conditions de vie présentes et futures dans un territoire donné. Ce qui fait du processus d'urbanisation aussi bien, un acte tellement sollicité pour tirer vers le haut une économie urbaine locale, comme un acte, s'il est non encadré, d'une grande ampleur en provoquant la rupture des équilibres établis.

PARTIE 1: ASPECTS CONTEXTUELS DE L'AIRE D'ETUDE

CHAPITRE 1 : CONTEXTE REGIONALE DE L'ETUDE

INTRODUCTION

Elaborer un Plan d'Aménagement du Centre de suppose l'appréhension de ses contextes aussi bien sur le plan régional que provincial. Car, il s'agit d'une étape indéniable à la compréhension du processus de développement du territoire étudié.

De surcroit, la réforme institutionnelle de l'Etat (en cours) accorde un intérêt particulier au développement régional pour une réelle prise en main des territoires par leurs propres potentialités (humaines et économiques).

En effet, la recherche de l'équilibre régional et provincial voire local a été un des soucis majeurs des décideurs dans la politique des domaines suivants : barrages et aménagements hydro-agricoles, la mise en valeur agricole, l'éducation, la recherche, la vulgarisation et l'administration du territoire. Aussi, la décentralisation, la déconcentration de la gestion et l'administration de proximité étaient-elles des éléments constants de la politique d'aménagement du Maroc.

A la lumière de ce qui précède, qu'en est-il du contexte régional ?

La région de Taza-Al Hoceima-Taounate, qui regroupe les provinces d'Al Hoceima, de Taza et de Taounate, est limitée :

- Au Nord par la mer Méditerranée;
- A l'Ouest par les Provinces de Chefchaouen et Sidi Kacem;
- Au Sud par la Wilaya de Fès et la Province de Boulemane;
- A l'Est par la Wilaya d'Oujda et la Province de Driouech.

Cette région s'étend sur une superficie de l'ordre de 23.543,5 Km², soit 3,3% de la superficie totale du Royaume. La répartition par province de la superficie de la région se présente comme suit :

Répartition de la superficie de la région par province

Province	Superficie en Km²	%
Al Hoceima	3.550,0	15,1
Taounate	5.585,0	23,7
Taza	14.408,5	61,2
Total de la région	23.543,5	100,0

Source : CRI de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate

Répartition de la superficie de la région par province

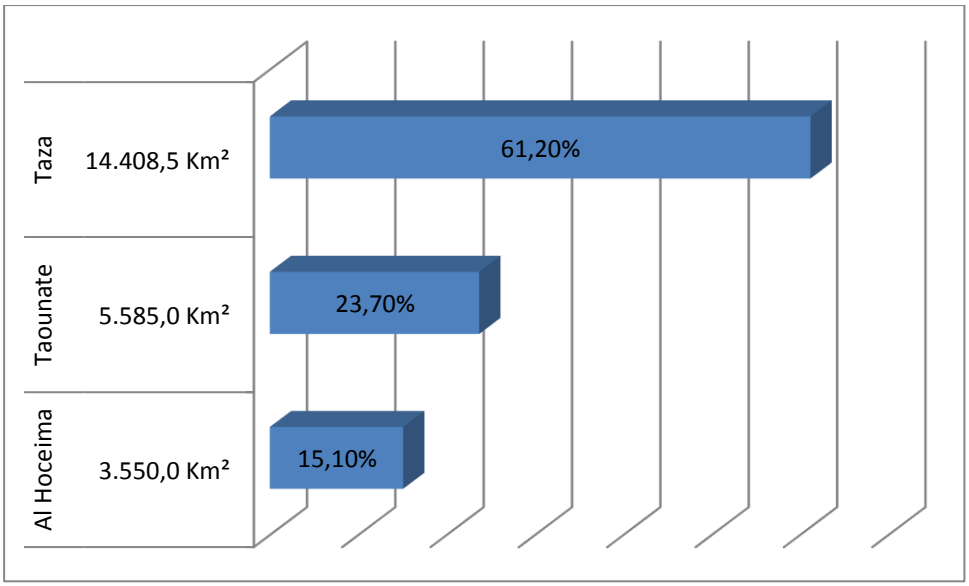

Source : CRI de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate

Il ressort du tableau précédent que la province la plus étendue est celle de Taza avec 14.408,5 Km², soit 61,2% de la superficie totale de la région. La province de Taounate vient en seconde position avec 5.585 Km², soit 23,7%. La province d'Al Hoceima ne couvre, quant à elle, que 3.550 Km², soit 15,1% de la superficie régionale.

La région de Taza-Al Hoceima-Taounate s'étend sur une superficie de 23.543,5Km², soit 3,3% de la superficie totale du Royaume et compte une population de **1 803 051** habitants selon le RGPH de 2004. Elle est créée par le décret 246-97-2 du 18 Août 1997. Elle regroupe les quatre Provinces d'AL Hoceima, Taza, Taounate et Guercif. Elle est délimitée:

Le territoire de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate est constitué de 16 Municipalités et de 14 Cercles regroupant 118 Communes Rurales. Ces unités administratives se répartissent par Province comme suit:

Tableau 1 : Organisation administrative de la région Taza-Al Hoceima-Taounate

Provinces	*Nombre de cercles*	*Urbaines*	*Rurales*	*TOTAL*
AL HOCEIMA	**3**	**5**	**31**	**36**
TAOUNATE	**6**	**5**	**44**	**49**
TAZA	**4**	**5**	**34**	**39**
GUERCIF	**1**	**1**	**9**	**10**
Total de la Région	**14**	**16**	**118**	**134**

Source : CRI de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate

Organisation administrative de la région Taza-Al Hoceima-Taounate

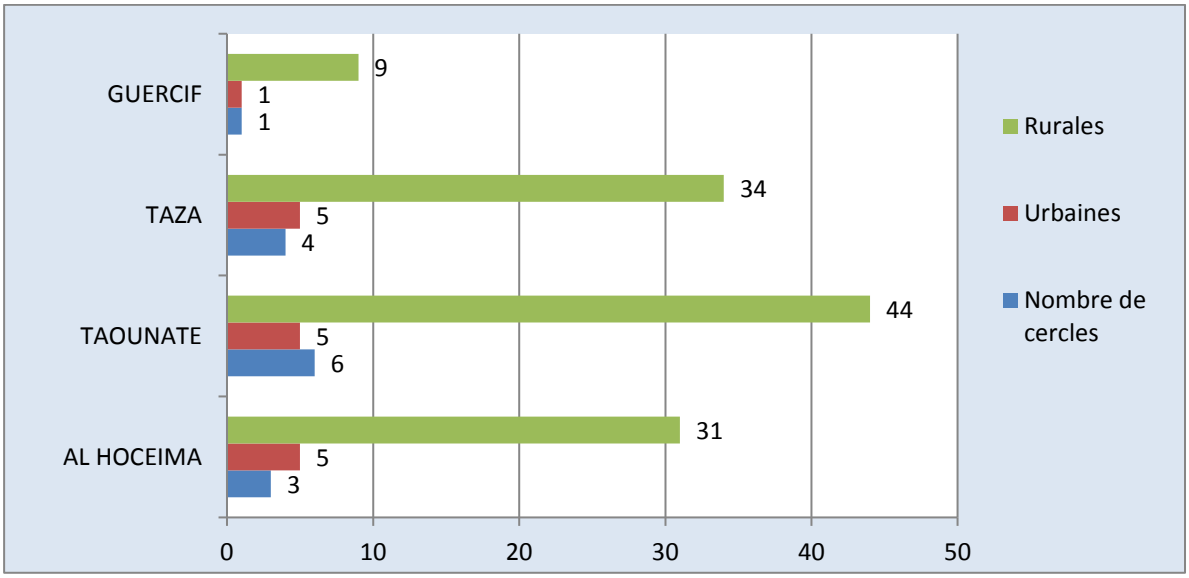

Carte 1 : Région de Taza-Al Hoceima-Taounate

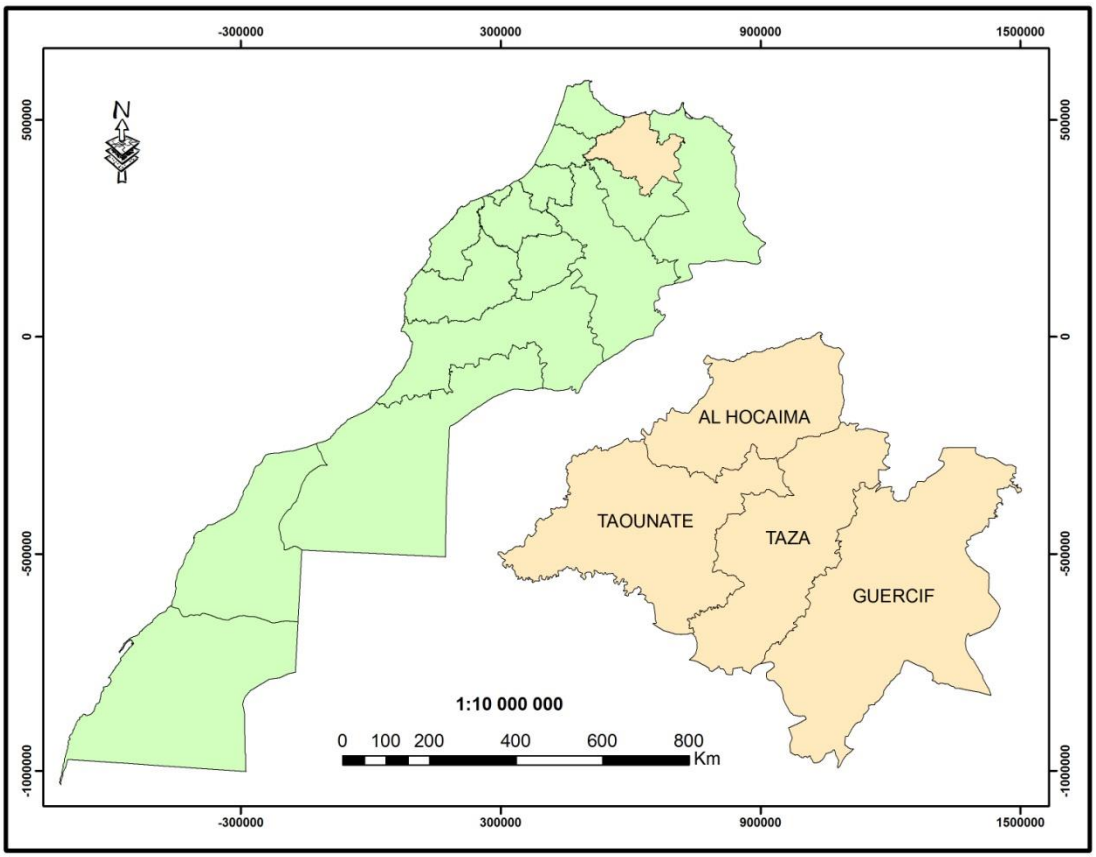

1.1. Le milieu naturel

La région de Taza-Al-Hoceima-Taounate se caractérise par la diversité et la richesse de son milieu naturel. En effet, elle rassemble le Rif avec son littoral et ses montagnes, d'une part, et le pré rif, le moyen Atlas, le couloir de Fès-Taza et la zone steppique d'autre part.

Cette diversité du relief s'accompagne d'une multitude d'étages climatiques, allant du subhumide à l'aride.

S'agissant du relief, la région est composée d'ensembles géographiques très diversifiés constitués, généralement, de quatre grands ensembles géographiques suivants:

- **Le Rif :** À l'extrémité nord, le Rif a une structure très complexe, de type alpin. C'est une montagne relativement peu élevée, ayant généralement moins de 2 000 m d'altitude, mais aux formes assez vigoureuses en raison de l'enfoncement des vallées.

Elle est dominée par des pitons calcaires ou gréseux. La fluidité des matériaux, à dominante de schistes et de marnes, la puissance des mouvements tectoniques, nappes de charriages au tertiaire, soulèvements verticaux au villafranchien (2 452 m au Tidirhine), et la proximité du niveau de base marin se combinent pour favoriser le développement d'une intense érosion. La chaîne du Rif retombe brutalement sur la Méditerranée. Cet espace englobe une grande partie de la Province d'Al Hoceima (zone de Ketama-Targuiste et Beni Ouariaguele, mais également la partie nord de la Province de Taounate (cercle de Taounate et Ghafsay). Ici la pluviométrie dépasse souvent 700 mm par an. JbelOudka est des plus arrosant au Maroc, les précipitations pluviométriques y dépassent largement 2000 mm par an au cours des années pluviométriques normales.

- **Le pré-Rif:** C'est un ensemble physique de collines argilo-marneuses largement disséquées. L'altitude du relief varie de 300 m (près des vallées) à 1000 m (sofs). Cette zone, sillonnée au nord par Oued Ouergha et au sud par Oued Sebou, englobe la partie sud (cercles de Karaia Tissa), de la Province de Taounate, et une grande partie de Taza. Généralement, au Pré Rif les précipitations pluviométriques ne dépassent guère 500 mm par an. La Commune Rurale de se trouve au cœur du Prérif, deux importants Oued, affluents de Sebou, traversent sa partie sud : Lebène et Inaouene.

Le Pré Rif et le Rif sont deux régions à sédentarisation ancienne d'où l'importance de la densité humaine qui dépasse largement les 100 h/km^2. Toutefois cette densité n'a donné naissance au cœur de ces deux reliefs, les principales villes se trouvent à leurs confins. Plusieurs facteurs structurels, comme nous le verrons pour le cas de , y contraignent le développement urbain.

- **Le Moyen Atlas Oriental:** C'est un massif montagneux d'une altitude plus élevée dépassant souvent 3 000 mètres (Bouiblane 3.326 m). Il intéresse une partie de la Province de Taza et constitue un territoire au charme insolite, sa richesse en biodiversité faunique et

floristique en faisant une zone à vocation touristique. C'est une région à sédentarisation récente ; la densité humaine rurale est souvent inférieure à 40 h/km^2.

➢ **La Moyenne Moulouya ou plateau de Guercif:** La Province de Guercif inclut un plateau semi-désertique qui se caractérise par un climat semi-aride, avec des faibles précipitations ne dépassant pas 185 millimètres. Elle bénéficie toutefois, le long de la moyenne Moulouya, d'une terre fertile lui offrant une richesse agricole. L'oléiculture occupe une place importante dans les finages de Guercif.

La région recèle de grands potentialités en eau de surface matérialisées par les grands cours d'eaux (oued ouargha, oued Inaouen, Malouya, Oued Ghiss et Neckor), en revanche vu la dominance de formation géologiques imperméables les réserves en eaux souterrains demeurent assez modeste.

✓ ***LES EAUX DE SURFACE***

Le réseau hydrographique de la région est constitué des principaux bassins suivants :

- ***Bassin côtier méditerranéen***

C'est le bassin versant Nekkor et Ghiss (Al-hoceima), drainé par 2 cours d'eau permanents essentiels Ghiss et Neckor d'une superficie de 1.765 km^2 dont les débits d'étiage sont respectivement 800l/s et 1000 l/s. Ces deux bassins se distinguent par un régime hydrologique à caractère pluvial, les crues sont brutales en raison de fortes pentes et le régime pluviométrique moyen annuel varient de 300 à 500 mm/an. Les apports moyens sont de l'ordre de 3605 l/an et sont sous forme de crues chargées d'importantes quantités de sédiments, c'est le cas de l'Oued Nekkor et du barrage M.B.A Elkhattabi qui connaît un rythme accélère d'envasement. Ce bassin fait partie du domaine du bassin versant de Loukkous (Agence du bassin hydraulique du Loukos)

- ***Le bassin versant d'Oued Ouergha***

C'est un sous bassin de Sebou, il s'étend sur une superficie de 6140 km^2, il est caractérisé par un régime pluviométrique annuel variant entre 500 et 1700 mm ce qui se traduit par la violence des crues d'oued OUERGHA provoquant parfois des inondations catastrophiques. Le dit bassin connaît également une érosion hydrique intense de l'ordre de 100 t/ha/an.

- ***Le bassin versant d'Oued Innaouen***

C'est aussi un sous bassin de Sebou, il s'étend sur une superficie de 3680 km2, il draine les eaux de surface vers le barrage Driss1er. Oued innaouen et le plus important cours d'eau de ce bassin dont Oued Larbâa est l'un de ses principaux affluents, lequel est connu par ses crues torrentielles.

- ***Le bassin versant de M'Soun***

C'est un sous bassin de la Moulouya, il se déploie sur une superficie de 2600 km² avec 29,2% de parcours et 25,3% de matorrals, il abrite une population de l'ordre de 55000 habitants. Le relief y est très accidenté et l'érosion spécifique atteint l'ordre de 570t/km²/an.

- ***Le bassin versant de BabLouta***

C'est également un sous bassin de la Moulouya, il s'étale sur une superficie de 12171km², il est aussi caractérisé par d'impotentes précipitations variant entre560et 1110mm/an l'érosion spécifique au niveau de ce bassin a1000 t/km2/an.

✓ ***LES EAUX DE SURFACE REGULARISEES***

Les eaux de surface sont régularisés sur 6 principaux oueds, le volume total des retenues actuelles est de 5.370 Millions m,.avec 6 barrages dont le barrage Al-Wahda, deuxième grand barrage en Afrique avec une capacité de stockage de 3730 Mm3 et qui joue un rôle capital dans l'irrigation de la plaine du Gharb et sa protection contre les inondations des crues de l'Oued Ouargha L'état des cours d'eau régularisés est indiqué dans le tableau suivant :
La région dispose également d'un certains nombre de petits barrages et lacs collinaires dont les plus importants sont Gharbia, JorfLaghrab, TarguistEssaf, AnkJmel… d'autres sont projetés tel que Bousfoul, El Kheng, Sidi Mohamed Sahli…

✓ ***LES EAUX SOUTERRAINES:***

Les réserves de la région en eaux souterraines sont considérés comme modeste vu l'abondance de formation géologiques imperméables qui empêchent la pénétration des eaux de pluies ou de neiges .Cependant la région recèle un ensemble d'étendues d'eaux souterraines,allant de nappes phréatique très discontinues jusqu'aux nappes continues exploitables et donnant naissance à plusieurs sources d'eau c'est le cas de Maghroua, de Bab EL Arbaa, de Saka et de Guercif dans la province de Taza. La nappe phréatique de Neckor-Ghiss dans la province d'Al-hoceima dont le volume d'eau renouvelable annuellement est de 15 millions m3.

En plus de ces nappes phréatiques beaucoup d'autres aquifères de moindre importance sont disséminées dans la région les nappes pré- rifaines,Bokkouya dont les ressources en eaux souterraines demeurent assez modestes.

Les sols de la région sont très variés, toutes les classes de sols y existent, mais leur majeure partie est de faible valeur agronomique. Ceci est le résultat de l'interaction de plusieures conditions : géologique (formation récente), lithologiques (roches tendres), morphologiques (relief accidenté et climatiques (pluies torrentielles).

Mis à part les sols des collines pré-rifaires (verticales) qui sont de bonnes aptitudes culturales. Les sols sont en général peu évolués ,pauvres avec un substrat géologique de roche tendre imperméable et facilement altérable notamment en zone Rifaine et dans le pré-Rif .La chaîne du rif est la zone montagneuse au Maroc la plus dangereusement attaquée par l'érosion qui y occasionne chaque année une perte en sols de plus de 3000t/km2/an et une réduction de 2% de terre arable.

1.2. Les données démographiques : des taux de croissance faibles

La population de la région est passée de 1 719 844 habitants en 1994 à 1 807 113 habitants en 2004, soit un taux d'accroissement annuel 0,5 % seulement. Toutefois, les taux enregistrés dans les espaces ruraux de la région sont faibles et même négatifs, ils oscillent entre 0,2 % à Al Hoceima et -0,2 % à Taza. Ces taux, aussi faibles qu'ils soient, reflètent l'importance de l'exode rural ne pouvant s'expliquer que par la faiblesse des ressources économiques régionales et locales, l'assise économique étant encore liée à une agriculture traditionnelle très fragile (érosion, fluctuations pluviométriques, morcellement des terres agricoles…).

Le suivi de l'évolution des taux d'accroissement démographique des douars, entre 1960 et 2004, permet, comme nous le verrons pour le cas de Taounate, d'appréhender l'importance de la mobilité géographique affectant la majorité des groupements ruraux.

Les quatre Provinces formant la région sont très inégales de par leurs superficies, leurs populations et leurs potentiels économiques.

Ainsi, la Province de Taounate, qui ne représente que 23,7% de la superficie, concentre 36,5% de la population totale de la région; alors que la Province de Taza qui en couvre environ 61,2% de la superficie, n'en abrite que 41,2%. Egalement, les écarts des densités humaines entre les différentes Provinces sont manifestes, elles varient de 50,3 habitants par km² dans la Province de Taza, à 115,3 ha/km² dans la Province de Taounate.

La région est encore marquée par le caractère rural. Le taux d'urbanisation estimé à 22,6% au niveau de la région ne dépasse pas 8,9% dans le cas de la Province de Taounate, contre une moyenne nationale supérieure à 53%. Cependant, si l'on tient compte de l'évolution des centres urbains, la région enregistre un phénomène d'urbanisation accéléré qui, malgré sa concentration dans les capitales provinciales, tend à toucher l'ensemble du territoire régional.

La transition vers l'urbain est consacrée par le développement de plusieurs villes dont les principales sont : AlHoceima, Imzourène, Béni Bouayach, Targuist (Province d'Al Hoceima); Taza, Aknoul, Oued Amlil, Tahla Province de Taza); Taounate, Kariat Ba Mohamed, Ghafsai, Tissa, Thar essouk (Province de Taounate), et la ville de Guercif (povince de Guercif).

1.3.Les activités économiques

La base économique de la région est relativement diversifiée. Elle repose principalement sur quatre secteurs d'activité: l'agriculture et l'élevage, le tourisme, l'artisanat et l'industrie de transformation, et dans une moindre mesure sur la pêche (Al Hoceima).

Les principales unités agro-industrielles installées dans la région concernent principalement les olives et le lait. Si la capacité des unités de trituration des olives est suffisante sur le plan quantitatif, elle reste néanmoins basée sur le système d'extraction traditionnel.

Carte 3 : caractéristique des activités dominantes et spécifiques d'économie sociale dans chaque province

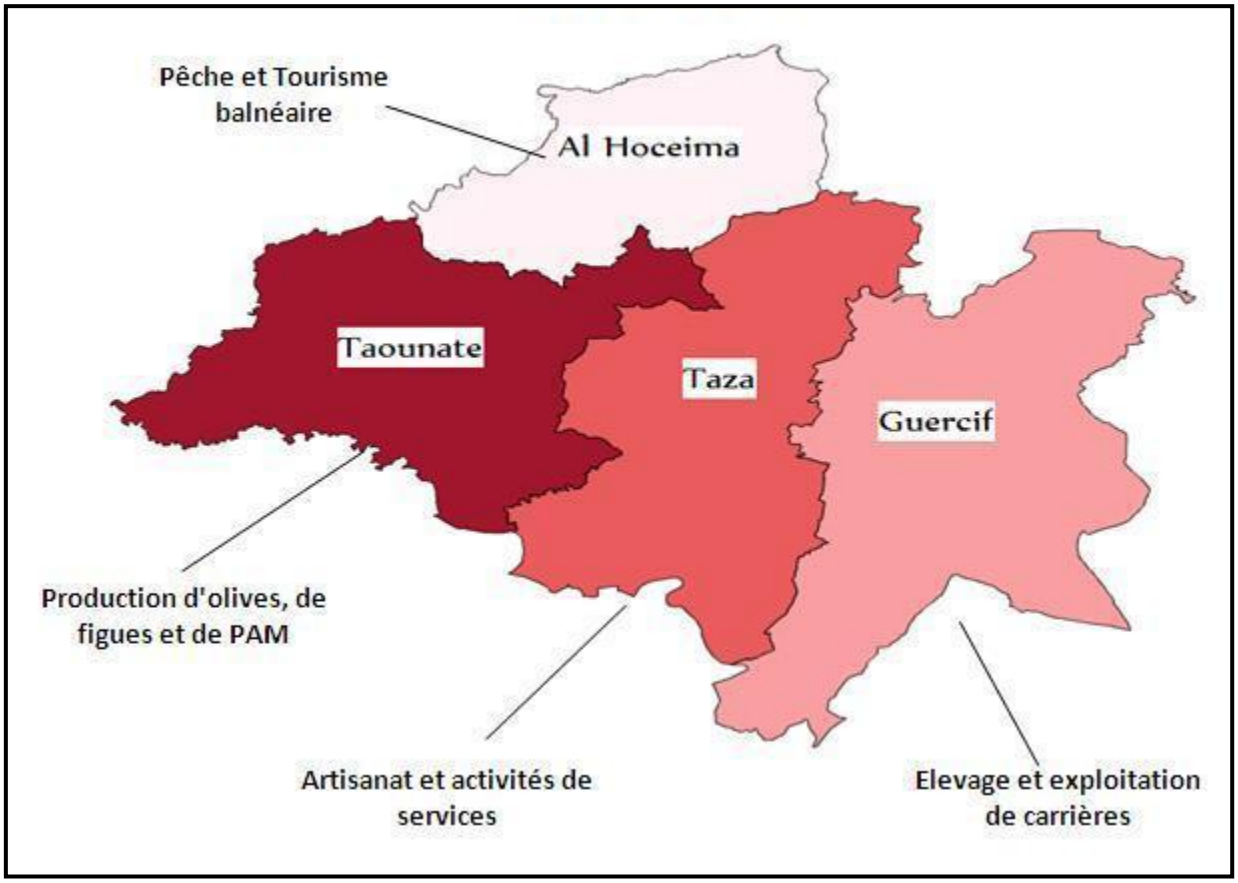

Source : Agence pour la promotion et le développement du Nord 201

D'une manière générale, le nombre de personnes actives s'élève à 627.204 dans la région Taza Al Hoceima Taounate, soit 34,8% contre 65,2% d'inactif. La population active est à prédominance masculine, puisque seulement 26% des actifs sont des femmes. Pour la population inactive, on enregistre une forte présence féminine : sur 10 personnes inactives, on compte prés de six femmes.

S'agissant des infrastructures (réseau routier, Equipements publics, etc.) et services de base (Eau potable, Electricité, télécommunications, etc.), au niveau de la région, il y a lieu d'affirmer que malgré les efforts entrepris par les pouvoirs publics durant cette

dernière décennie, l'écart entre l'urbain et le rural persiste sur plusieurs registres du développement territorial et de l'amélioration des conditions socio-économiques des établissements humains.

De ce fait, cet écart est à prendre en compte dans toute stratégie de conception et de mise en œuvre de la politique publique afin d'œuvrer vers des politiques urbaines durables.

D'une manière générale, l'économie de la région du Rif est basée essentiellement sur:

- Les revenus des Rifains résidant à l'étranger d'où sa 2ème place de dépôts bancaires liquides après la région de Casablanca ;

- Le trafic de résine de cannabis (Rif occidental) car la région est le premier fournisseur du marché européen ;

- La contrebande à Nador avec les enclaves espagnoles de Melilla et CEUTA.

CHAPITRE 2 : CONTEXTE PROVINCIAL DE L'ETUDE

Quel impact pourrait-il induire ce contexte provincial sur le Centre de ?

Etudier le Centre de revient à appréhender le contexte provincial dans lequel il se situe, car il en est largement dépendant aussi bien au niveau de la dynamique spatiale que socioéconomique.

2.1. Position et données naturelles

Le Centre de la Commune Rurale de , objet de la présente étude, relève de la Province de Taounate. Cette dernière ayant été crée depuis 1977, est située dans la partie septentrionale du Royaume, au sein de la région Taza-El Hoceima-Taounate. Elle est limitée par :

- La Province d'Al-Hoceima et Chefchaouen au nord;
- La Wilaya de Fès au Sud;
- La Province de Taza au Sud;
- La Province de Sidi-Kacem à l'Ouest.

Carte 2 : Situation de laProvince de Taounate

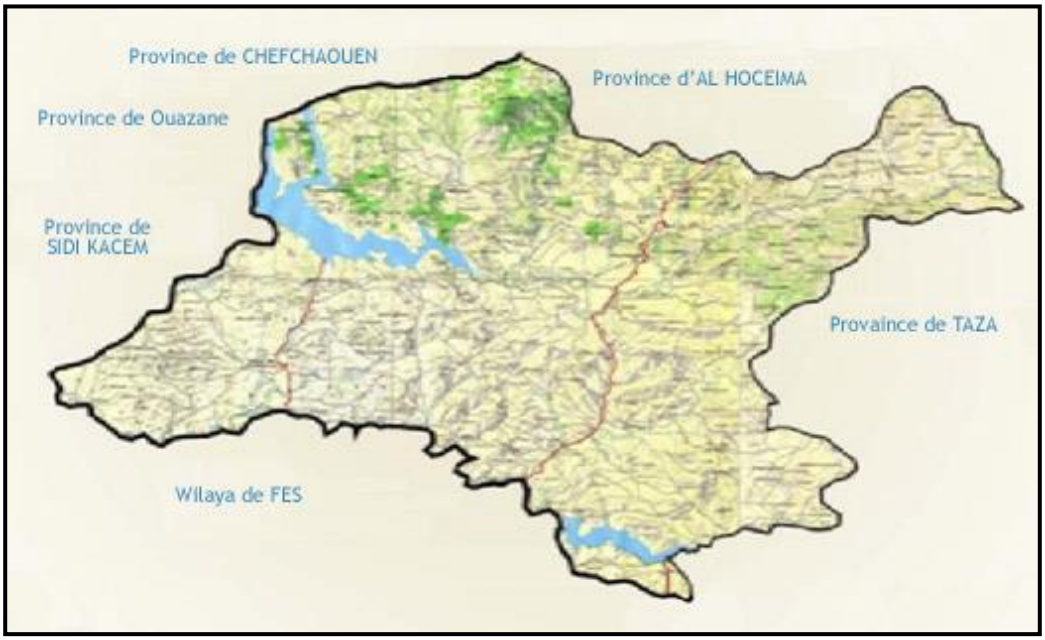

D'une superficie globale de 5616 Km², la Province de Taounate est située dans la zone pré-rifaine et rifaine au nord du Royaume. Territorialement, elle est organisée en **4 cercles**, **15 caïdats**, **44 Communes Rurales** et **5 Communes Urbaines**. Elle présente de nombreux atouts et possède un potentiel naturel, humain et culturel important pouvant contribuer au développement durable de la région.

Un milieu naturel provincial favorable et riche en potentiel agricole,

S'agissant du milieu physique qui caractérise le contexte provincial de l'aire d'étude, il est d'une richesse exceptionnelle sur le plan de la biodiversité climatique, géologique et naturelle. Cet espace territorial provincial comprend deux parties bien distinctes:

- **Une partie Nord à relief montagneux:** rattaché au domaine rifain et plus précisément aux basses montagnes au sud du Rif central. Elle couvre environ 40% de la superficie totale de la Province, Les altitudes varient de 100 m au moyen Ouergha près su centre Ouartzagh) et à 1800 m (JbelTifelouast au nord st) Elle est constituée de grandes roches entaillées par des crêtes aiguës de marne ou de schiste et par un réseau hydrographique composé de 6 grands oueds qui sont les principaux affluents de l'oued Ourgha (Sra, sahla, Amzaz, Aoulay…). Le relief accidenté et la faible profondeur des sols rendent cette zone exposée à l'érosion. L'érosion spécifique y varie entre 1000 et 3600 t/km^2 L'arboriculture y trouve un milieu naturel idéal. Cette partie englobe les cercles de Taounate et Ghafsai.

Dans cette région de petites montagnes, le nombre des plantes aromatiques et médicinales est très élevé surtout dans la forêt d'Oudka (1600 m) à Ghafsai : 800 plantes sur 4300 au Maroc. Toutefois ces plantes sont, aujourd'hui, gravement menacées d'extinction suite au défrichement continu du couvert végétal naturel. L'exemple de la forêt de JbelOudka est, à ce sujet, révélateur.

- **Une partie Sud à relief vallonné et disséquée:** rattachée au domaine pré-rifain et qui couvre une superficie de 3300 km² soit environ 60% de sa superficie de la Province. Elle englobe les cercles de Karia Ba Mohammed et Tissa. Elle est composée en grande partie de collines marneuses et argileuses dont les altitudes varient de 100 à 800 m. Elle couvre également d'importantes dépressions généralement situées le long des oueds Sebou, Lebène, Inaouene et Ouergha.

Cette Province, est par excellence, une zone à vocation céréalière avec des systèmes de culture céréales-légumineuses associés à un élevage semi-extensif. L'aménagement hydro-agricole des Ouelja du moyen Sebou et Inaouene aval et aussi celui de Sahla a permis, quoique dans une petite envergure, d'améliorer le rendement agricole et, ainsi, le revenu des ruraux. Ceci dit, l'exploitation du réseau hydrographique, à travers, l'extension spatiale de l'aménagement hydro-agricole, permettra à ces collines d'être un pole économique locale au niveau de la commercialisation des céréales.

Compte tenu de la complexité et de la diversité des faciès géologiques, plusieurs types de sols se rencontrent dans cette zone .On y rencontre à titre indicatif des sols feldspathiques, calcimagnésiques, bruns, calcaires, vertiques, isohumiques, rendzines et des sols salins.

Le climat de la province est typiquement méditerranéen. Il est caractérisé par l'alternance de deux saisons dont l'une est humide et froide, l'autre sèche et chaude. La pluviométrie moyenne est de l'ordre 790 mm avec des maxima qui atteignent 2000 mm à JbelOutka. La température moyenne est de l'ordre de 16,9°c avec une moyenne des

maxima de 22°C et une moyenne des minima de 9°c, les températures absolues de 45°c pour les maxima et 2°c pour les minima.

Sur le plan bioclimatique, la province se situe principalement dans l'étage thermo méditerranéen semi-aride à sub-humide à hiver tempéré ou frais. Toutefois, dans la partie Nord, on rencontre l'étage mésoméditérraneén et même subméditerranéen, sub-humide à perhumide. La période sèche varie de 3 à 5 mois selon les années.

Le réseau hydrographique de la province est très important, du fait de la présence des bassins versants de l'oued Ouergha, Oued Lben et oued Inaouen. L'Oued Ouergha est alimenté par six principaux affluents à savoir ; Oued Sra.- Amzaz – Aoulay - Aoudour-Gazar et Asfalou.

Dans ce contexte, la province dispose de 5 lacs collinaires, deux grands barrages (Idriss 1er et Al Wahda), deux moyens barrages (Sahla et Bouhouda, Asfalou), et de petits barrages (Essaf, JorfLaghrab).

La province dispose ainsi d'un important potentiel hydrique mobilisable qui s'élève à 5,4 Milliards de m^3(Al Wahda).

Le domaine forestier couvre une superficie de 43134 ha, soit 7% de la superficie de la province. La couverture forestière est localisée en totalité dans la partie Nord de la province et se trouve sous forme dispersée et éparpillée. Elle est constituée de 122 cantons variant de quelques hectares à 2.700 ha résultant de la pression humaine exercée depuis longtemps sur l'espace forestier notamment par les défrichements et les mises en culture de terrains forestiers. Ainsi, le couvert végétal de la Province est en dégradation continue, chaque année des centaines d'hectares de forêt s'arrachent au profit de l'extension virulente du chanvre indien (le Kif).

La répartition du couvert forestier par statut juridique se présente comme suit :

Tableau2 : répartition du couvert forestier par statut juridique

Statut Juridique	Sup (Ha)	Pourcentage (%)
Domaine Forestier	41 487	96%
Terrain Collectif	1 146	3%
Terrain Privé	501	1%
Total	**43 134**	**100%**

Source : service des Eaux et Forêts Taounate

répartition du couvert forestier par statut juridique

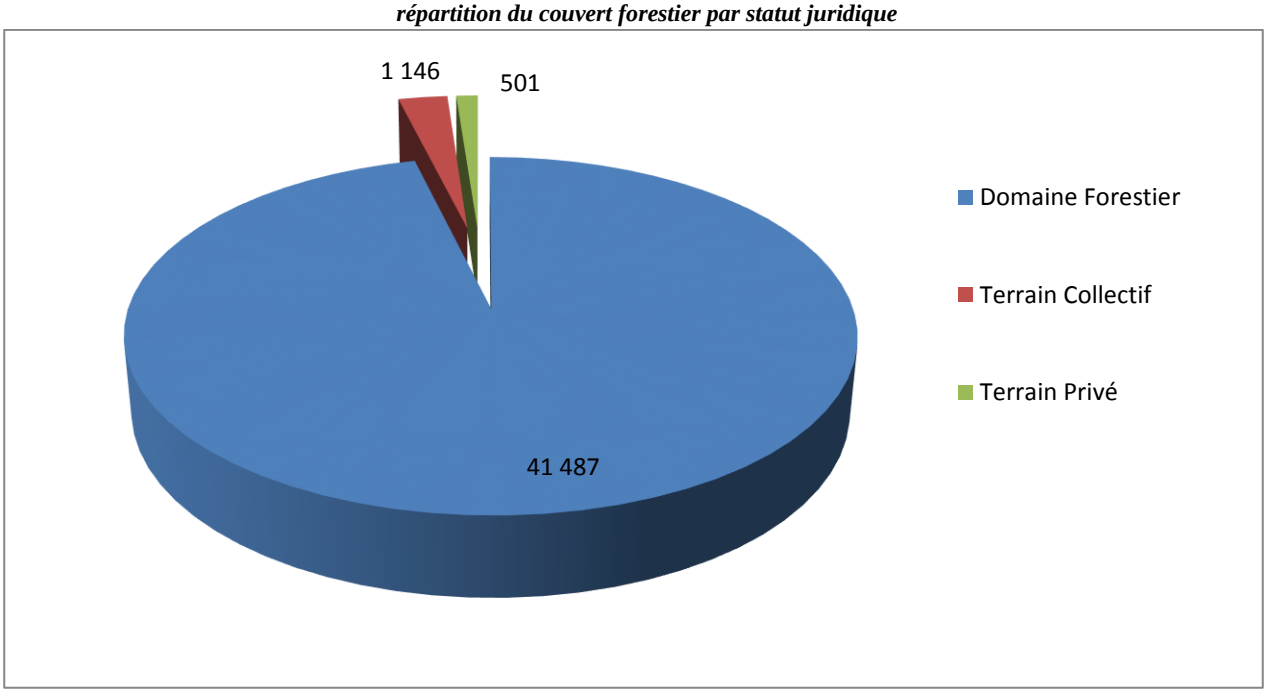

Les formations forestières comprennent 12.700 ha de chêne vert (29%); 5100 ha de chêne liège (12 %); 1.300 ha de chêne tauzin et chêne Zeen (3 %) ; 700 Ha de thuya (2%) et 11.300 Ha de matorral(26). Les plantations artificielles couvrent 12.000 ha (28 %) de la superficie totale dont 15 % en terrain collectif et privé.

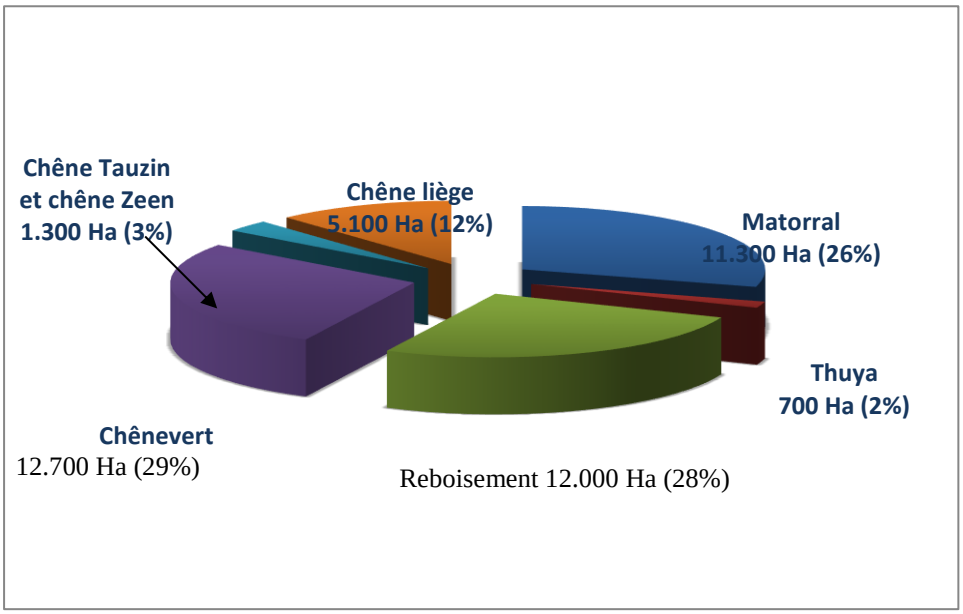

Source : service des Eaux et Forêts Taounate

2.2. Les données démographiques

Selon le Recensement général de l'habitat et de la population de 2004, la Province de Taounate compte 668 232 habitants, contre 628 847 en 1994, soit, un taux

d'accroissement annuel de 0.5 %. La Province de Taounate se caractérise par le poids important de la population rurale qui représente 90 % de la population provinciale. Le taux urbain de la Province est parmi des plus faibles au Maroc.

L'importance du poids démographique dans cette région du nord marocain est manifeste. Si l'on considère seulement le dernier recensement de 2004, il s'avère que 64 % des communes rurales enregistrent des densités dépassant 100 h/km^2 et que 41% enregistrent des densités de plus de 120 h/km^2. Certaines Communes Rurales ont enregistré des densités très élevées, telles Rghioua (126 h/km^2), Bouhouda (197 h/km^2), FennasaBabLhit (199,9 h/km^2) et Bouadel (334 h/km^2).

Carte 3 : Densité de population en 2004

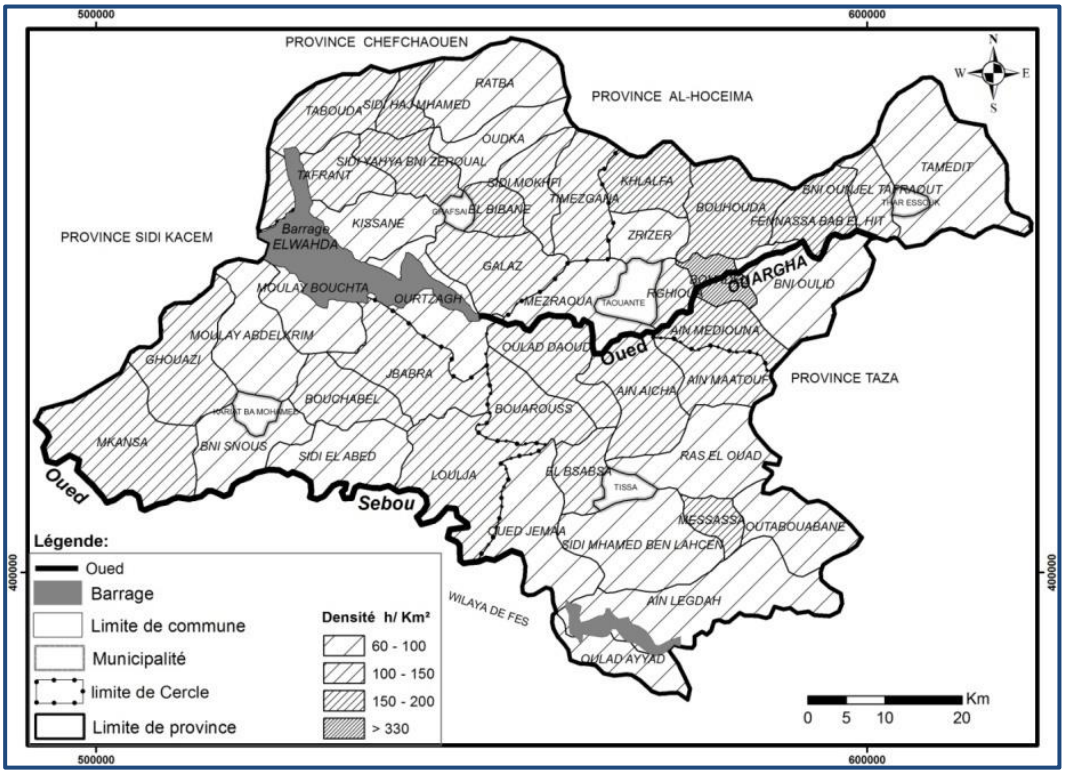

L'étude de l'évolution spatiale des densités rurales fait apparaître, des disparités importantes entre le nord et le sud d'Oued Ouergha. Ainsi, 56,5 % des Communes Rurales du cercle de Taounate et du cercle de Ghafsay enregistrent des densités dépassant 120 km^2, alors que seulement 23,8 % des communes du cercle de Karia et du cercle de Tissa atteignent cette densité.

Toutefois, l'étude de la densité géographique ne reflète pas la réalité des conditions de vie des ruraux si l'on ne la rapporte pas à la superficie agricole. Ainsi, la part de chaque habitant rural ne dépasse pas théoriquement 0,65 hectare. Cette moyenne est loin de refléter, elle aussi pour théorique qu'elle soit, la réalité si l'on ne prend pas en considération les déterminants suivants :

- L'importance des ruraux sans terres représentant dans le cercle de Karia de Tissa entre 20 et 40 %;

- L'inégale répartition des terres agricoles : au sud d'Oued Ouergha, les exploitations de moins de 5 hectares représentent 65 % de l'ensemble des exploitations mais ne s'étendent que sur 25 % de la superficie agricole, alors que celles de plus de 10 hectares, détenues dans leur majorité par des propriétaires absentéistes, ne représentent que 15 % des terres agricoles mais occupent plus de 52 % de la superficie agricole;

- Le caractère accidenté du relief conjugué au types des sols argilo-marneux désavantagent l'optimisation des rendements agricoles. (Daïde H. 2005).

2.3. Les principales activités économiques

La population de la Province est relativement jeune, avec une prépondérance du groupe d'âge 15-40 ans qui représente, à lui seul, plus de 40 % de la population rurale. L'activité agricole, le commerce et le travail à l'extérieur attirent plus de 90 % des actifs ruraux.

L'emploi agricole est, toutefois, fragile, la prédominance de l'agriculture pluviale (425000 ha) étant souvent affectée par la succession des années sèches. En outre, Le morcellement des exploitations, en l'absence de remembrement foncier, ne permet qu'une faible production : 78 % des exploitations ont moins de 5 ha et n'occupent que 5,29 % de la SAU. Ce morcellement est bien apparent dans les cercles de Taounate et Ghafsay où les exploitations inferieures à 5ha s'étendent sur plus de 80 % de la superficie agricole utile. Dans les autres cercles, à savoir Tissa et Karia, les grandes exploitations agricoles occupent une place non négligeable. Dans le cercle de Tissa, à titre d'exemple, les exploitations de plus de 10 h ne représentent que 15 % des exploitations mais concentrent plus de 54 % de la superficie agricole utile. De même, dans le cercle du Karia, les terres agricoles de plus de 20 ha qui ne représentent que 6 % des détiennent 33 % de la SAU. Ici, dans les deux cercles, ces conditions foncières, à travers la réhabilitation de l'agriculture (moyenne irrigation) permettra de redynamiser l'emploi agricole. Redynamiser l'agriculture permet l'emploi permanent pour une large population sans terre dont le nombre oscille entre 15 et 30 %.

Cette disparité au niveau de l'assise foncière rurale a donné naissance à un paysage agraire également différent. Dans le cercle de Tissa et Karia, les céréales prédominent le paysage agraire ; l'oliveraie n'occupe qu'une place secondaire ; l'élevage est y est de même : seulement 25 % des exploitations intègrent l'olivier ; 40 % ne possèdent pas de détail. A l'inverse, dans les montagnes de Taounate l'oliveraie et l'élevage forment le pilier de la vie économique et social : 90 % des exploitations intègrent l'olivier ; le nombre de bétail dépassent souvent 7 têtes par exploitation agricole.

L'oléiculture représente une superficie de l'ordre de 147.000 ha, soit une production moyenne estimée à 180.000 tonnes d'huile d'olive. Durant la saison 2013/2014, la Province a enregistré une production record de 220.000 tonnes. Et ce, grâce aux importantes

précipitations enregistrées durant la campagne écoulée. (L'Economiste, Édition N° 4201 du 2014/01/29).

Concernant les statuts juridiques des terres, le mode d'appropriation le plus dominant est le Melk (Terrains privés ou propriété privée), avec 89,5 % de la S.A.U. Les autres régimes fonciers sont : le Domaine de l'Etat avec 7% de la SAU, le Collectif avec 2,5% et le Habous avec 1%.

D'une manière générale, Les différentes utilisations des terres se résument de la manière suivante:

Tableau 3: L'Occupation des terres dans la Province de Taounate

UTILISATION		SUPERFICIE EN HA	POURCENTAGE %
Agriculture	*Bour*	353 000	62
	Irrigué	7 000	1
Forêt		43 134	8
Parcours et inculte		162 000	29
Total		565 134	100

Source DPA de Taounate

Sur un autre registre d'activités économiques, la Province dispose d'un réseau de commerce en rapport avec l'activité agricole (vente de produits agricoles). Toutefois l'activité commerciale se concentre dans la ville de Taounate et également les jours des principaux souks (Tissa, karaiat, ghafasai, Bouhouda…).

Un autre volet d'activité locale retient l'attention de plus en plus des jeunes ruraux de la Province de Taounate. Il s'agit du séchage des plantes médicales et aromatiques locales soit à travers des techniques traditionnelles (affichage au soleil) ou modernes dans des coopératives (centre de Bouhouda).

S'agissant du **secteur industriel**, il est faible et reste particulièrement liée à la vocation agricole de la Province (huileries, unités traditionnelles de trituration….). Soulignons à ce sujet que la Province de Taounate compte quelque 3.000 unités de trituration dont la moitié est à l'arrêt. Ces maâsras disposent d'une capacité de trituration de 20.000 tonnes d'olives par an. Une quantité similaire est triturée dans 24 autres unités semi-modernes. Pour leur part, les unités modernes sont au nombre de 40 et ont une capacité d'extraction de 80.000 tonnes. D'après des investigations du département de l'environnement, la production annuelle du Maroc en margines est estimée à plus de 250.000 m^3, dont 45.000 m^3 proviennent de la Province de Taounate.

Ici, depuis la mise en œuvre du barrage Sahla en 1994, l'ONEE a relevé une dégradation continue de la qualité de ses eaux, avec pour conséquence le développement du processus d'eutrophisation et la rupture de l'équilibre environnemental de l'hydro-système de la retenue, à cause du rejet des margines.

Concernant **l'artisanat**, la Province de Taounate compte 1340 entreprises artisanales, soit 7% de l'ensemble des unités implantées dans la région économique (Hoceima, Taza et Taounate). Le secteur du tissage implanté essentiellement au sein de la coopérative d'OuladAzam (Commune rurale de Bouadel) reste l'activité principale du travail artisanal exercé par la population de la Province. Cette coopérative représente 36% de l'ensemble des unités siégées sur le territoire de Taounate. La coopération d'OueledAzem fait travailler 1025 personnes dans 476 unités de textiles et de filature. Les produits de ces unités sont notamment des couponspour lesJellabas (Diraza) et des couvertures.

Aussi, convient-il de souligner que l'étude s'inscrit dans un contexte provincial, connu par **ses potentialités touristiques**, et qui ne manqueraient pas à impacter le territoire d'étude de loin ou de près, si une stratégie touristique régionale/provinciale est mis sur des assises solides en termes de durabilité. Il s'agit principalement des forêts et sites naturels, du patrimoine historique constitué essentiellement d'anciennes forteresses (Amergou, Fès el Bali…), des différents «Moussems» qui sont célébrés chaque année comme le festival du cheval de Tissa et le festival des figues de Bouhouda.

✓ **Dynamique urbaine**

Relevant d'un espace régional en plein essor, la Province de Taounate a connu ces dernières années une dynamique urbaine à l'instar des différentes composantes territoriales de la région de Taza-Al Hociema-Taounate. En effet, territoire à vocation rurale par excellence, la Province de Taounate, avec son potentiel naturel et touristique, est en train de se faire un chemin dans son espace régional. La trame urbaine ne cesse d'être confirmée, à l'instar des autres territoires au niveau de l'armature nationale, qui tendent à se soustraire de leur caractère rural.

PARTIE 2:CONTEXTE COMMUNALDE L'AIRE D'ETUDE

Chapitre 1 : Caractéristiques physiques et anthropiques du Centre

1. Aspects naturelles et physique de l'aire de l'étude

1.1 Position géographique du Centre de

Relevant de la Province de Taounate -Cercle Kariat Ba Mohamed-Caïdat Chraga, la commune rurale de est l'une des plus anciennes entités du territoire provincial, puisque sa création remonte au découpage administratif de 1959. Elle est délimitée :

- Au Nord par les communes de Jbabra et de Molay Bouchta;
- Au Sud par la commune de Sidi Labed ;
- A l'Est par la commune Loulja;
- A l'Ouest par la commune de BniSnous.

Située sur la route provinciale n°5328, la commune s'étale sur une superficie de 170 km^2, et elle se compose de 57 douars d'inégale importance spatiale et démographique. Elle est à moins de 20 km du Centre de Kariat Ba Mohamed. L'activité principale au niveau du territoire communal est l'agriculture.

Carte 3: Situation de la commune ruraledans l'aire provinciale

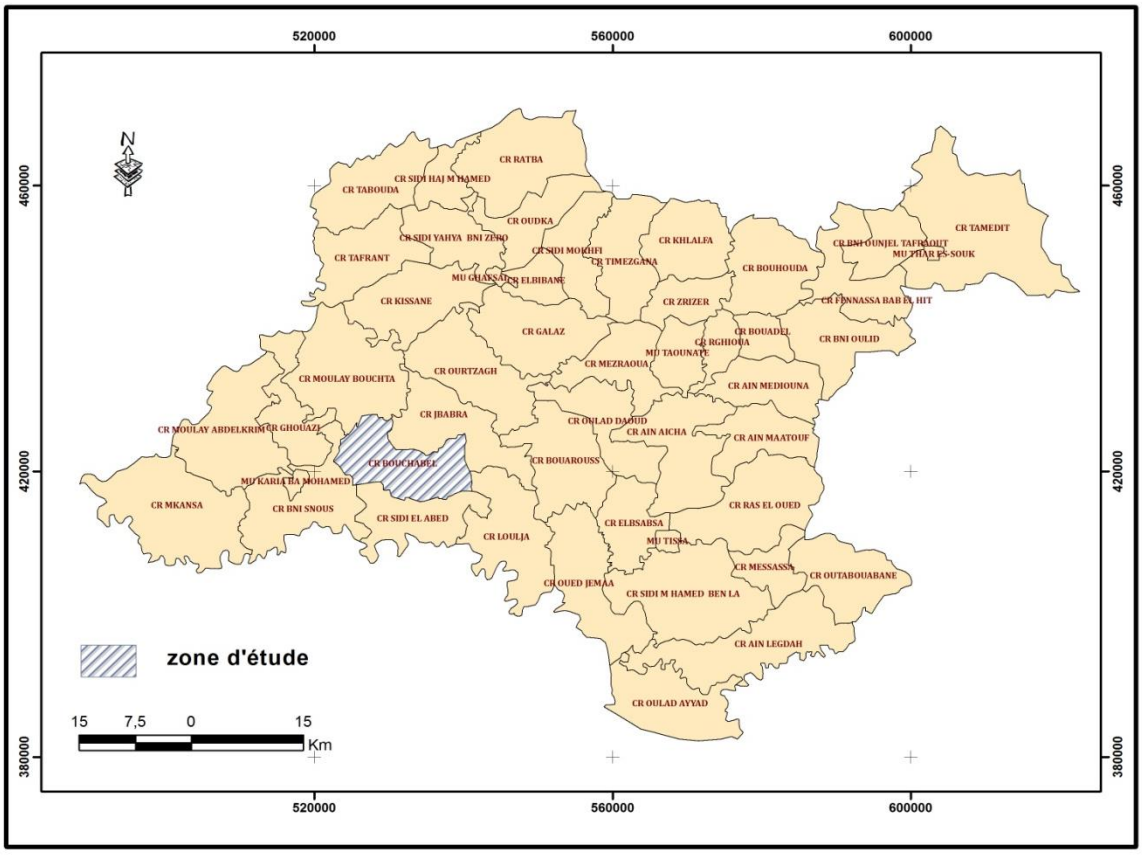

2.1 Données naturelles

Le terrain sur lequel est établi le centre de est légèrement accidenté (à la plupart accidenté), avec une pente moyenne. Au point de vue géologique le massif de est sous forme de petites collines dont les couches superficielles sont constituées essentiellement d'argile, marne et sol brune.

Malgré son appartenance à un territoire provincial connu par l'aspect montagneux, l'aire d'étude se caractérise par la dominance des terrains plats à hauteur de 60% de l'ensemble du territoire topographique de la Commune. Cette topographie de la zone d'étude constitue un facteur facilitateur pour mieux urbaniser le territoire et réaliser les infrastructures de base.

Figure 1 : Topographie au niveau de la commune

Le climat de l'aire de l'étude est typiquement continental. Il est caractérisé par saisons dont l'une est humide et froide, l'autre sèche et chaude. Quant à la moyenne des précipitations annuelles, elle est de l'ordre de 682 mm. La pluviosité est marquée par une grande variabilité inter et intra annuelle qui influe fortement sur les rendements des cultures bour et sur la productivité des parcours.

Sur un autre registre, la Commune se caractérise par une pauvreté en eau superficielle et la difficulté d'accès aux nappes souterraines. Les eaux proviennent essentiellement de nappe alluviale. En surface ils existent deux petits oueds qui sillonnent la commune, Ces cours d'eau sont caractérisés par des écoulements irréguliers, avec des débits nuls ou très faibles, et alimentés en période de pluie.

Des puits privés ou collectifs existent dans pratiquement chaque douar mais également leur débit reste faible et irrégulier. Ils ont des profondeurs variant entre 15 et 30 mètres et servent à l'usage domestique, à l'abreuvement du cheptel.
Le centre rural bouchabela connu des quelques risques naturelle tel que les inondations et des glissements et effondrements
Les risques géomorphologiques (glissement de terrain) sont aujourd'hui une limite importante pour le développement du potentiel agricole communal, et constituent également un obstacle considérable face à la mise en place de toute infrastructure de base.

Carte des zones de risque au niveau du centre bouchabel

La zone d'étude est caractérisée par l'absence d'assises géologiques susceptibles de renfermer de nappes d'eau importante, en raison de leur texture et leur structure qui ne favorise pas l'infiltration et l'accumulation souterraine des eaux pluviales. Connexion

1.1 L'environnement du centre bouchabel et les atouts du centre

Les premiers contacts de l'équipe avec le territoire local ont permet de déceler des Potentialités qui pourront jouer en faveur d'un développement propice pour le centre de BOUCHABEL et qui constitue des atouts à bien exploiter pour un devenir prospère dudit centre. A ce propos on peut citer les éléments suivants :

Le Centre de BOUCHABEL constitue le chef-lieu de la commune portant le même nom ce qui le qualifie d'être le centre pilote de toute action de développement et de mise à niveau de la commune rurale de BOUCHABEL;

L'accessibilité du centre de par sa situation et d'autre part de la route provinciale RR N°5228 reliant le centre à d'autres communes. Le long de cette route existe tout un paysage naturel constitué de montagnes, oueds et de forêt ce qui qualifie le centre d'être un pôle touristique plus attractif et prometteur de part ces potentialités touristiques ;

La situation géographique de BOUCHABEL lui permet de bénéficier d'une large couverture végétale (forêt) qui joue pleinement son rôle écologique et social. Cet atout devra être pris en compte dans l'aménagement et les actions de développement du centre non seulement par des mesures de protection de cette richesse naturelle mais aussi par la création d'activités capables de générer des revenus pour la population locale à partir de cette ressource d'une manière organisée loin de toute exploitation anarchique;

Situation géographique du centre en un site paysager naturel où se conjuguent la montagne ; la forêt et le oued. Un patrimoine touristique qui n'est pas tellement bien exploité et qui nécessite la contribution de tous les responsables locaux, régionaux et nationaux du fait que l'exploitation de ce potentiel touristique d'une manière compétitive nécessite une vision globale et stratégique.

Photo laforet et le oued au niveau du centre bouchabel

2. Indicateurs sociodémographiques au niveau du Centre

Les phénomènes démographiques tels que le vieillissement de la population, les mouvements migratoires et le taux de fécondité exercent une influence déterminante sur le niveau de vie d'une population, l'organisation du territoire, le marché du travail, la livraison et la disponibilité des services publics ainsi que sur le rapport de dépendance entre les personnes à charge et celles en âge de travailler. Ces éléments marquent profondément le portrait d'une région, d'où l'importance des données démographiques.

Ainsi le processus de développement nécessite la connaissance de l'état et de la structure de la population, et ce afin de déterminer ses besoins dans les différents domaines (alimentation, scolarisation, emploi, santé, logement, infrastructures, etc.).

En effet, la structure par âge nous renseigne sur la constitution démographique d'une population et sur l'évolution de ses tendances. Elle est également d'un grand apport pour la planification des besoins de la population dans les différents secteurs socio- économiques.

Tableau 3 : Démographie de la commune selon le RGPH 1994 et 2004

	RGPH 1994		RGPH 2004	
	le centre	la commune	le centre	la commune
Nombre habitants	1015	15937	1073	16652
Ménages	164	2375	160	2549
Taille des ménages	6.2	6.7	6.7	6.5
Taux de croissance	*	*	0.6%	0.4%

Figure 2: évolution de la population du centre et de la commune

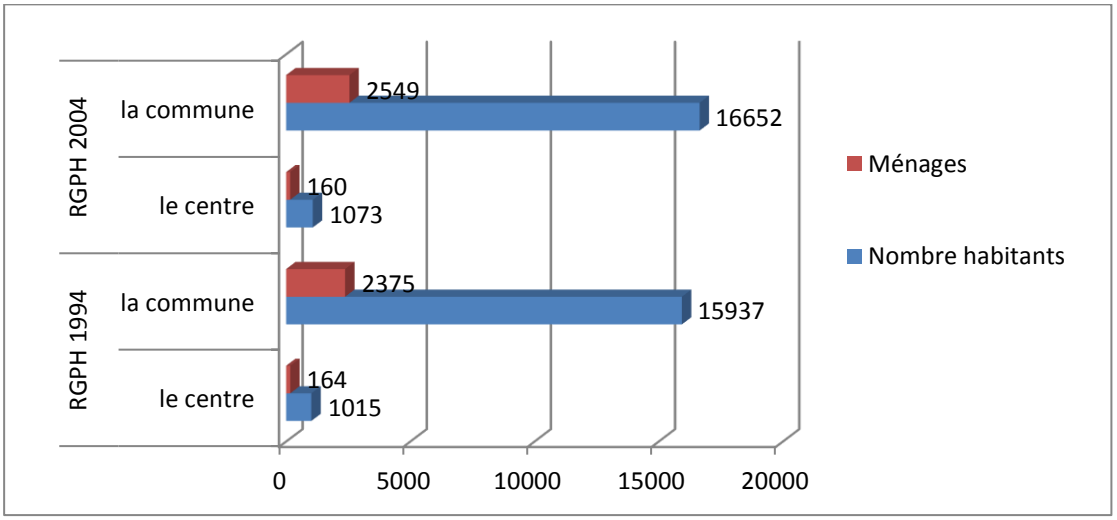

Source : RGPH 1994-2004

L'analyse de recensement général de 1994 et 2004 montre une évolution très importante de la population de la commune rurale de . Elle est passée de 15937hab en 1994 à 16652 en 2004 avec un taux d'accroissement annuel de 0.4%. Ainsi le même constat est enregistré aussi pour le nombre de ménage qui a connu une croissance remarquable s'élève à 0.7%. Il est passé de 2375 ménages en 1994 à 2549 ménages en 2004. Cette augmentation flagrante de la population de la commune nécessite la création de nouveau opportunité du travail, et aussi de doter le centre par d'autre

infrastructure et de superstructure notamment les infrastructures de base et la création des équipements socioéconomiques pour le but de satisfaire la population.

Alors le même scénario s'est produit au niveau du centre, qui a connu lui aussi une phase de croissance remarquable au longue de cette période, mais comme même il a connu une dynamique démographique bien supérieur que celui qui est produite au niveau de toute la commune. Et qui consiste à une évolution qui s'élève à 0.6%.

2.1 Structure par sexe et groupes d'âges dans le Centre

La structure par sexe de la population d'importance capital renseigne sur la structure d'équilibre entre les deux sexes dans une population donnée. Selon les résultats obtenus à partir les enquêtes ménages (2014). La ventilation de la population du centre en fonction des sexes fait ressortir une répartition identique entre les deux sexes. Quant à la répartition de la population selon les grands groupes d'âges, elle se décline comme suit

:

Figure : Pyramide des âges du centre de

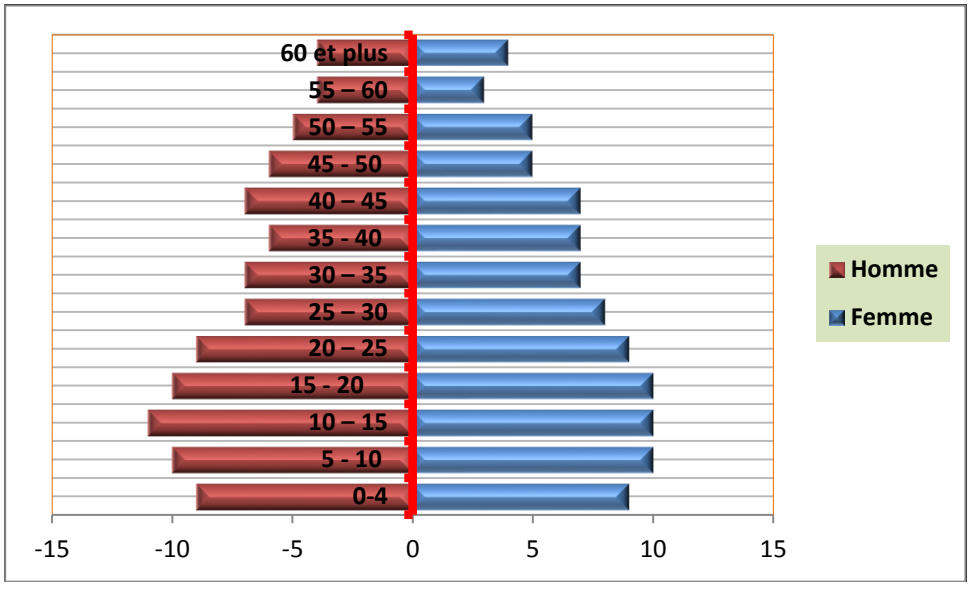

Source : Enquête ménage BET, 2014

A l'instar de l'ensemble de la province, la structure de la population du centre de par âge et par sexe telle qu'elle se dégage de (RGPH 2004 et l'enquête ménage) montre qu'il s'agit d'une population jeune dans la mesure où les moins de 15 ans (population à l'âge scolaire) représentent 35 % de la population totale. La population en âge d'activité, soit celle dont l'âge est compris entre 15 et 59 ans, représente quant à elle 57 %. S'agissant de la population de troisième âge (60 ans et plus), elle présente la proportion de 8%.

Cette jeunesse de la population et la domination en son sein de personnes en âge d'activité, interpelle à plus d'un titre notamment au niveau de l'instruction, de la formation professionnelle, des loisirs et de l'emploi.

Cette configuration présente néanmoins un inconvénient majeur, qui est celui de la disponibilité d'emplois pour la tranche active (tranche la plus importante) ainsi que pour ceux qui arrivent (tranche 6 à 14 ans) ou qui seront dans quelques années sur le marché de travail.

Pour ce qui est de la réparation de la population par âge, la commune semble perdre une partie de sa jeunesse mobilisée par l'exode rural.

Indicateurs socio-économiques dans le Centre.

- **Taux d'activité**

Le taux d'activité de la population dans la Centre de est de 38,3 %. En effet il est plus élevé chez les hommes que les femmes. Il est de 58.6% chez les hommes et 18.2% chez les femmes.

Fig : population selon l'activité

Taux d'activité	Population active	Population non active	Taux d'activité
Homme	4843	2121	56.2
Femme	1531	1351	11.8
Total	6374	3471	34

Source : RGPH 2004

population selon l'activité

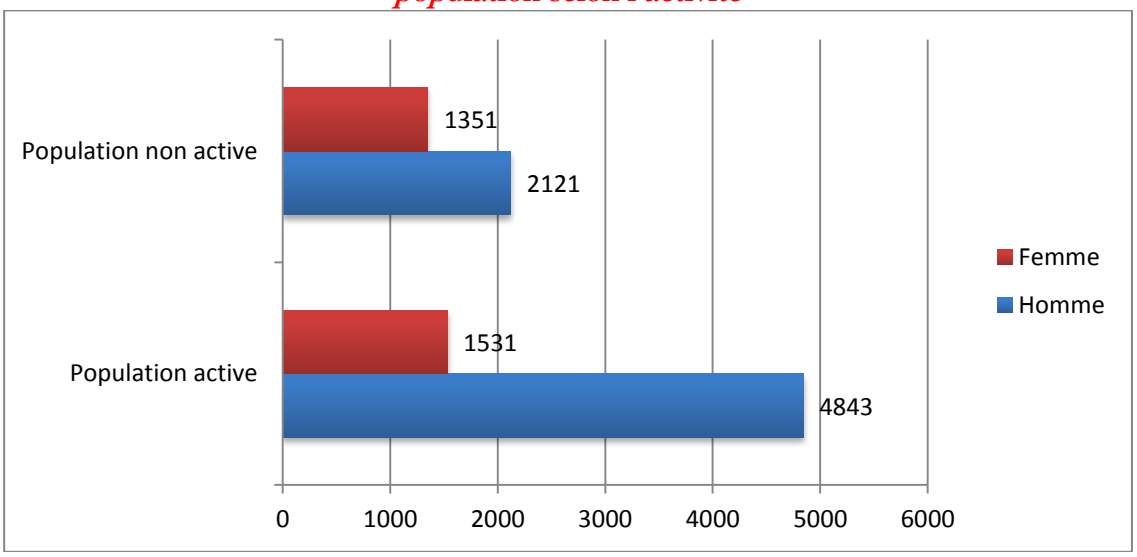

Source : RGPH 2004

La majorité de la population tire son revenu de l'agriculture et de l'élevage. Le secteur agricole, absorbe presque 80% de la population active de la commune. Cependant

l'émigration en Europe (France, Espagne…) reste la plus importante source de revenus. Elle a permis le développement du commerce à la commune de et dans d'autres villes de la province.

	Homme (%)	Femme (%)	Total
Taux d'activité	56.2	11.8	34
Taux d'alphabétisation	60.2	91.2	76
Indice ISF %	-	3.1.	3.1

- **Des indicateurs de développement qui restent fragiles**

S'agissant des indicateurs de développement (pauvreté et vulnérabilité), la Commune de a un taux de pauvreté de 17.1%, qui reste élevé par rapport à ceux enregistrés respectivement au niveau provianciel (14.4%) et régionale (14.5%). Quant à son taux de vulnérabilité, il est de l'ordre de 21.4%, comparativement à celui de la Province de 16.8%.

Tableau 5 : Indicateurs de pauvreté et vulnérabilité au niveau de la CR de

	Commune de	Province de Taounate	Région Taza-Alhoceima-Taounate	Maroc
Taux de pauvreté	17.1%	14.4 %	14.5%	14.2 %
Taux vulnérabilité	21.4 %	16.8 %	15.9%	-

Source : HCP, Carte de la pauvreté 2007

Ces indicateurs, certes enregistrés au niveau de la Commune, renseignent sur l'état des lieux socio-économiques de la population du Centre de , et par ricochet, les défis du contexte urbanistique dans lequel, toute programmation de projets aura lieu, de surcroit dans un contexte de territoire rural ou l'essentiel de sa population se trouve à la merci d'un revenu agricole instable.

Les aspects liés au niveau de la qualité des services publics et l'offre commerciale sur place renseignent sur une situation sociale d'un territoire rural dont les moyens font défaut pour le soustraire d'un marasme économique pour améliorer les indicateurs de développement social. En effet, le mode de vie reste foncièrement rural dans ses différents aspects. Le manque d'animation qui prévaut exprime la léthargie de la vie sociale chez la majorité de la population.

La situation dominante reflète d'une manière criante des conditions sociales difficiles en raison d'une agriculture indigente et d'un marché de travail quantitativement et qualitativement réduit. Ni le centre ni le milieu rural environnant n'offrent des opportunités d'emploi à même d'absorber le surplus de forces de travail, de redynamiser la vie sociale, et de favoriser des améliorations sensibles des conditions de vie de la majorité de la population.

Aussi convient-il de souligner d'emblée que la Commune de est parmi les communes rurales les plus peuplées de la province de Taounate.

En revanche de la commune de qui secaractérise par une forte densité démographique, le centre chef-lieu semble connaitre une faible dynamique démographique.

La ventilation de la population de la commune de en fonction des sexes fait ressortir une prédominance de la composante masculine aux dépens de celle féminine. Le taux de masculinité est d'environ 51,4 % alors que le taux de féminité est de 48,6% du total de la population.

Tableau 4 : Distribution de la population selon le genre

Les masculins		Les féminins		Total
Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
8266	51,4 %	8386	48,6%	16652

Source : RGPH 2004

Le taux d'activité de la population dans la CR est de 38,3 %. En effet il est plus élevé chez les hommes que les femmes. Il est de 58.6% chez les hommes et 18.2% chez les femmes. La majorité de la population tire son revenu de l'agriculture et de l'élevage. Le secteur agricole, absorbe presque 80% de la population active de la commune.

Le taux de chômage est (11,3%) relativement important par rapport avec celui au niveau du centre chef lieu (8,8%)

Malgré tout, la différence de la taille des ménages entre le centre et le milieu rural est relativement importante. Dans le chef-lieu, la moyenne est de 5, alors qu'elle est de 6 dans le reste de la commune.

En somme cette commune est confrontée à un certain nombre de problème, dont les plus saillants :

- L'accès à l'eau potable qui reste difficile pour les larges pans de la commune ;
- L'infrastructure routière qui reste pour la plupart déficiente ; Ce qui se traduit par l'enclavement d'un grand nombre de douars ;
- Les équipements à caractère socioéconomiques qui sont insuffisants et inaccessibles de tous les points de la commune ;
- La faiblesse du taux de scolarisation et la grande diffusion de l'analphabétisme ;
- La faible animation culturelle et sociale de la commune ;
- La dégradation accélérée de l'environnement ;
- Une forte pression sur des ressources naturelles en régression continue ;

PARTIE 3 : ETAT DES LIEUX DU CENTRE DE BOUCHABEL

Quel positionnement du centre?

1- Site et situation

Située sur la route provinciale n°5328 reliant le centre à Kariat Ba Mohemd, le Centre de est globalement accessible malgré l'état de la chaussée sur certains segments. Il est à moins de 20 km du Centre de Kariat Ba Mohamed.

Figure 2 : Image satellitaire de l'aire d'étude

Source : Google earth 2014

2- Structure par sexeet groupes d'âges dans le Centre

La structure par sexe de la population d'importance capital renseigne sur la structure d'équilibre entre les deux sexes dans une population donnée. Selon les résultats obtenus à partir les enquêtes ménages (2014). La ventilation de la population du centre en fonction des sexes fait ressortir une répartition identique entre les deux sexes. Quant à la répartition de la population selon les grands groupes d'âges, elle se décline comme suit :

Tableau 5: Répartition de la population selon les grands groupes d'âges

Années	Masculin %	Féminin%	Total %
Moins de 6 ans	12,4	11,4	11,9
6 à 15 ans	25	21,8	23,4
16 à 59 ans	56,2	57	56,6
60 et plus	6,4	9,8	8,1

Source : Enquête ménage BET, 2014

A l'instar de l'ensemble de la province, la structure de la population du centre de par âge et par sexe telle qu'elle se dégage de (RGPH 2004 et l'enquête ménage) montre qu'il s'agit d'une population jeune dans la mesure où les moins de 15 ans (population à l'âge scolaire) représentent 35 % de la population totale. La population en âge d'activité, soit celle dont l'âge est compris entre 15 et 59 ans, représente quant à elle 57 %. S'agissant de la population de troisième âge (60 ans et plus), elle présente la proportion de 8%.

Cette jeunesse de la population et la domination en son sein de personnes en âge d'activité, interpelle à plus d'un titre notamment au niveau de l'instruction, de la formation professionnelle, des loisirs et de l'emploi.

Cette configuration présente néanmoins un inconvénient majeur, qui est celui de la disponibilité d'emplois pour la tranche active (tranche la plus importante) ainsi que pour ceux qui arrivent (tranche 6 à 14 ans) ou qui seront dans quelques années sur le marché de travail.

Figure 3: la structure de la population par âge dans le centre de

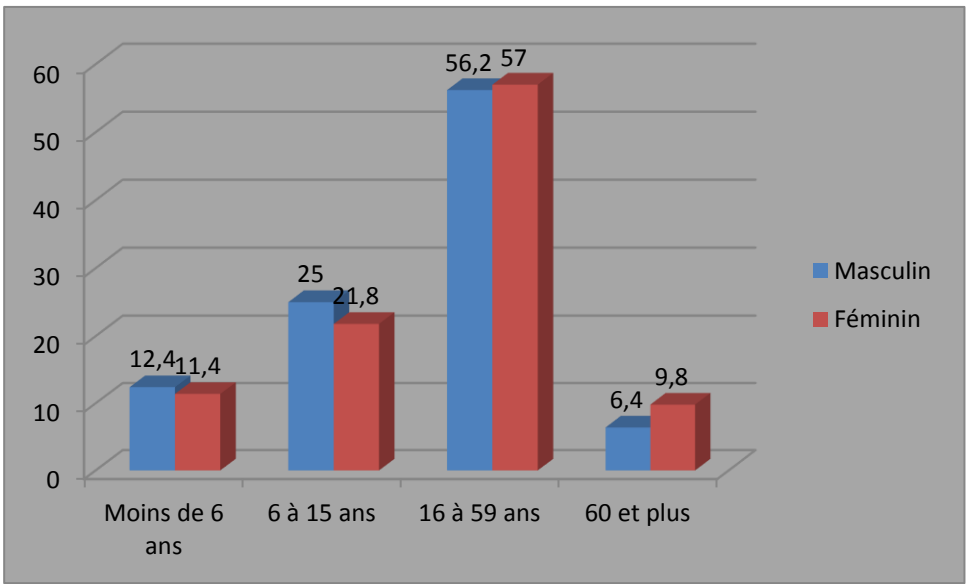

Source : Enquête ménage BET, 2014

Pour ce qui est de la réparation de la population par âge, la commune semble perdre une partie de sa jeunesse mobilisée par l'exode rural.

3.Situation matrimoniale de la population du Centre

La situation matrimoniale d'une population peut être révélatrice du degré de stabilité des ménages, dans la mesure où les couples mariés sont moins enclins à immigrer que les personnes célibataires.
Au niveau du centre de , la situation matrimoniale se présente de la manière suivante:

Tableau 6: Situation matrimoniale dans le Centre

Etat matrimonial	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)
Mariés	56,6	62	59,3
Célibataires	41,6	26,8	34,2
Veufs et Divorcés	1,8	11,2	6,5
Total	100	100	100

Source : Enquête ménage BET, 2014

Situation matrimoniale dans le Centre

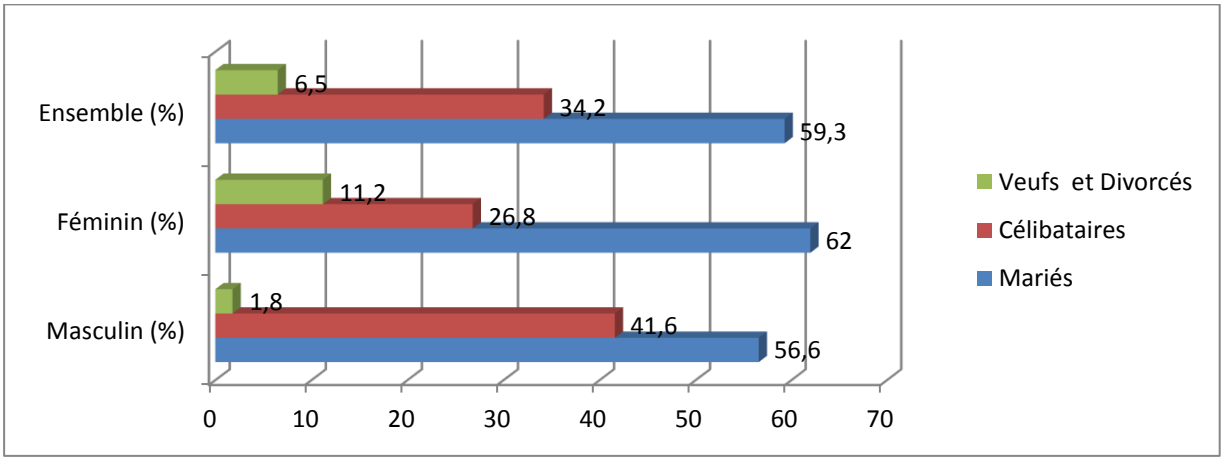

Source : Enquîtes ménages 2014

La situation matrimoniale de la population du centre de se caractérise par un taux de célibat de l'ordre de 34,2 %. Cependant, il est à remarquer que le célibat est beaucoup plus fréquent chez le sexe masculin (41%) que chez le sexe féminin (27 %). L'élévation des pourcentages des célibataires est due à la prolongation du célibat, fait qui s'explique principalement par des raisons d'ordre économiques et social.

En ce qui concerne la population mariée, la composante féminine qui se trouve en tête avec 62% contre 56 % chez le sexe masculin. Il importe de remarquer l'importance des célibataires masculins et des mariées féminins à l'échelle du centre. Ce phénomène est dû au mariage relativement précoce des filles et au mariage tardif des hommes et partiellement au phénomène de la polygamie qui, bien que rare, persiste encore.

Enfin, le veuvage et le divorce touchent à 6 % de la population du centre de , tout en remarquant que le statut « veuf et divorcé » se rencontre plus chez le sexe féminin (2 %) que chez le sexe masculin (11%). Ce phénomène s'explique entre autre par la difficulté que rencontrent les femmes veuves ou divorcées à se remarier à cause des coutumes, le

poids des traditions est certainement présent, on se presse parfois de marier les filles tant qu'elles sont jeunes.

Autrement dit, cet état de chose serait dû à des facteurs socioculturels qui font qu'un homme veuf ou divorcé se remarie beaucoup plus facilement qu'une femme du même statut.
Les acteurs locaux doivent prendre cet état des lieux en compte pour appuyer l'emploi féminin.

4. La taille des ménages

La taille moyenne des ménages au niveau du centre de , est de l'ordre de 5 personnes. La répartition de la population en fonction de la taille moyenne des ménages se présente comme le montre le tableau suivant :

Tableau 7: Taille des ménages dans le Centre de,

Taille des ménages	Pourcentage (%)
2 personnes	6,1
3 personnes	10,5
4 personnes	25,4
5 personnes	35,6
6 personnes et plus	22,4
Total	**100**

Source : Enquête ménage BET, 2014

Il est à noter que la famille nucléaire, de taille large, occupe une proportion importante parmi les ménages du centre de , à partir du tableau au-dessus on peut constater la dominance des ménages à taille large entre 4 et 5 personnes (25,4 et 35,6 %), les ménages constitués de 6 personnes et plus représentent 22,4 %, par ailleurs les ménages à taille réduite ne représentent que des pourcentages faibles à moyens (6,1 % pour les ménages à 2 personnes et 10,5 % pour les ménages de 3 personnes).

Or, il convient de signaler que l'enquête ménage a révélé que chaque chef de ménage a en près de quatre personnes dont une au moins est un parent ou un proche. Plusieurs éléments peuvent expliquer cette situation, notamment la cohésion sociale maintenue, le chômage, la modestie des conditions de vie et le manque de logements, la faiblesse des revenus des habitants du centre .

5.Scolarisation et niveaux d'instruction

La population du centre de peut être ventilée, selon les niveaux d'instruction de la manière suivante :

Tableau 8 : Répartition de la population selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Masculin / à l'effectif masculin (%)	Féminin / à l'effectif féminin (%)	Total (%)
Sans	34,8	62,2	48,5
Primaire	31,8	23	27,4
Secondaire	20,2	9,6	14,9
Lycéen	11,2	5	8,1
Supérieur	2	0,2	1,1
Total	100	100	100

Source : Enquête ménage BET, 2014

L'analyse des niveaux d'instruction selon le sexe, nous permet de formuler les remarques suivantes :

D'une façon générale, le niveau de scolarisation de la population du centre de est assez faible, puisque une proportion de 48,5 % de cette population n'a jamais fréquenté un établissement scolaire, alors que le primaire constitue le niveau de scolarisation le plus fréquent (27 % de la population du centre poursuit ou a poursuivi des études primaires). Le taux des filles ayant un niveau primaire est de 23%, contre 32% chez les garçons. Cette différence de 10 points renseigne sur le déficit à combler en matière de scolarisation des filles dans le monde rural, et principalement dans le cas du Centre de .

Vient ensuite le niveau de scolarisation dit secondaire avec ses deux niveaux (collège et lycée) dont bénéficient ou avaient bénéficiés 18,6 % de la population du Centre. La baisse de niveau d'instruction supérieur (1,1 %), est révélatrice des difficultés que les familles à revenus généralement modestes, rencontrent pour assurer à leur enfants des études supérieures.

Notons au passage que comme c'est généralement le cas en milieu rural, l'analphabétisme au niveau du centre de , touche plus le sexe féminin (74 %) que le sexe masculin (52 %). Cette défaillance constitue un handicap pour le développement local.

Ces défaillances s'expliquent d'une part par la mentalité des parents qui préfèrent maintenir leurs enfants dans les activités agricoles et d'autres part par les frais de scolarisation qui dépassent leurs moyens matériels sachant à fortiori l'éloignement des unités scolaires et l'éparpillement des agglomérations rurales.

6.Indicateurs socio-économiquesdans le Centre

- **Taux d'activité**

Le taux d'activité de la population dans la Centre de est de 38,3 %. En effet il est plus élevé chez les hommes que les femmes. Il est de 58.6% chez les hommes et 18.2% chez les femmes.

La majorité de la population tire son revenu de l'agriculture et de l'élevage. Le secteur agricole, absorbe presque 80% de la population active de la commune. Cependant l'émigration en Europe (France,Espagne…) reste la plus importante source de revenus. Elle a permis le développement du commerce à la commune de et dans d'autres villes de la province.

- **Répartition de la population selon l'activité**

La répartition de la population selon les catégories à l'occupation actuelle de chacun des membres des ménages enquêtés, tel que détaillée ci-après, a permis de constater que la population potentiellement active constitue 27,2 % à l'échelle du centre. Cette population est, bien évidemment, partiellement mobilisée. La non mobilisation totale de la population active est dû à plusieurs facteurs d'ordres socio-économiques.

Tableau 9: Type d'occupation de la population du Centre de

Occupation	Masculin/ masculin (%)	Féminin / féminin (%)	Total
Actifs occupés	40,2	14,2	27,2
Actifs en chômages	23,2	7,2	15,2
Femmes aux foyers	--	57,6	57,6
Elèves étudiants	24,6	9,4	17
Enfants	12	11,6	11,8
Total	**100**	**100**	100

Source : L'enquête-ménage 2014

En effet, les personnes actives occupées constituent 27,2 % de la population, ce taux est important chez le sexe masculin avec 40,2 % et plus faible chez le sexe féminin avec 14.2% de l'ensemble de la population du centre. L'importance de ce taux chez les hommes peut être expliquée, en partie, par des offres d'emploi au centre où les actifs occupés ne peuvent être mobilisés que dans les secteurs de l'agriculture, le commerce et le BTP. Quant au poids des chômeurs dans la population du centre de est de 15.2 %. Ce taux est de 23,2 % chez les hommes et 7,2 % chez les femmes.

- **La population active selon les branches d'activités**

Le centre de se caractérise par une structure économique variée, quoique dominée par les secteurs de l'agriculture, du commerce et de l'artisanat.

Tableau 10: Répartition de la population selon les secteurs d'activités

Secteurs d'activité	Pourcentage (%)
Commerce	16
Service	2,1
Transport	6,8
Fonction	5,4

Agriculture et élevage	45
BTP	14,2
Artisanat	6
Autres	4,5
Total	100

Source : Enquête Ménage 2014

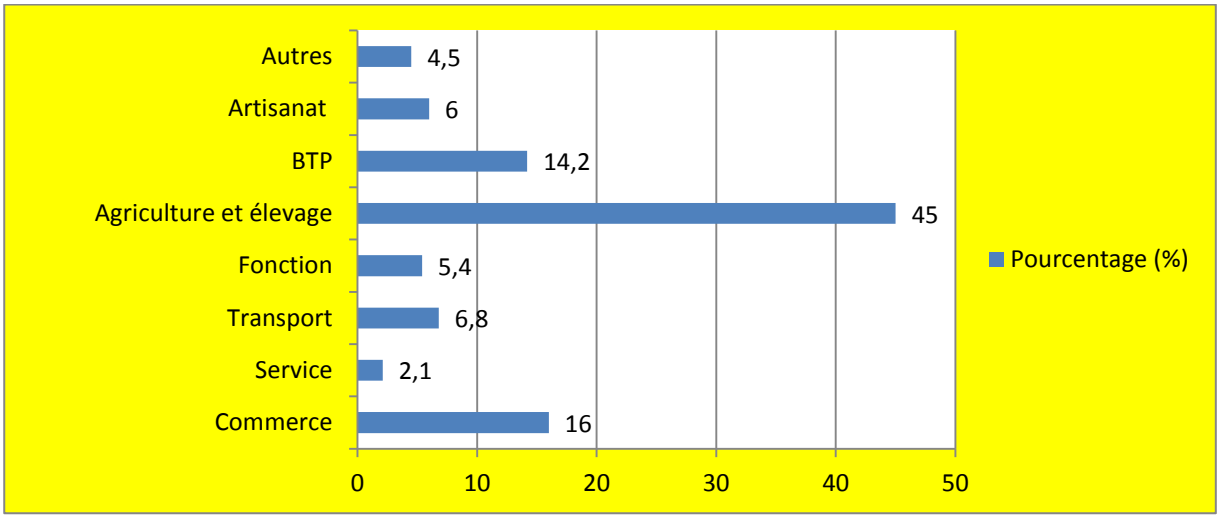

Source : Enquîtes ménages 2014

La répartition de la main-d'œuvre locale en fonction des différents types d'activités économiques fait apparaître l'importance du secteur d'agriculture et d'élevage qui emploie plus de 45 % de la population active occupée. Ce résultat n'a rien d'étonnant puisque le centre de est un centre à vocation agricole. Cette activité a un grand impact sur les autres branches économiques. Mais on affirme ici que ce secteur souffre de plusieurs contraintes inhérentes à la faible capacité de mobilisation des moyens financiers et matériels, ainsi qu'aux années successives de sécheresse. En dehors de l'agriculture, les actifs du centre de exercent dans le BTP (14,2%), le secteur commercial (16 %).

Les personnes travaillant encore dans des activités familiales en tant qu'aides, constituent 19 % de la population active, Ceci laisserait entrevoir que les structures familiales au niveau du centre seraient encore traditionnelles dans une assez importante proportion.

Enfin, la catégorie des employeurs est presque insignifiante parmi la population active (2%). Ceci serait sans doute en relation avec la modestie des revenus généré au niveau du centre.

- **Les revenus des actifs occupés**

S'agissant des revenus des actifs occupés au niveau du centre de , et à en croire les déclarations obtenues lors de l'enquête ménage, il y a lieu de noter ce qui suit :

Tableau11: Répartition de la population active du centre selon le revenu mensuel

Tranches de revenu en Dhs	Pourcentage (%)
Moins de 1000	22,5
1001-1500	26,1
1501-2000	16,2
2001-2500	11,8
2501-3000	7,3
3001-3500	6,9
3501- et plus	5,3
Total	**100**

Source : Enquêtes ménages 2014

Il très symptomatique de constater que presque quartes cinquièmes des actives occupés du centre de (soit 79 %), ont un revenu mensuel de moins de 2500 dhs, ce qui dénote d'une importante précarité économique au niveau du centre. Précarité qu'il va falloir corriger à travers la diversification de la base économique du centre et la promotion d'activités génératrices de revenus autres que celles traditionnellement présentes au niveau du centre.

Toutefois, le développement du centre reste tributaire du volume des activités économiques et agricoles. Or, ce niveau est encore relativement faible et souffre d'une certaine anarchie. Le secteur primaire, l'artisanat, le BTP et le commerce devraient être structurés afin de faire jouer au centre son rôle d'agent de rétention de la population, et par-là soulager la pression qui s'opère sur les grands centres urbains, et par conséquent faire dudit centre un espace territorial plus attractif.

Par ailleurs, le centre dispose d'une population jeune pouvant largement alimenter le marché de l'emploi. Cependant, sa base économique reste assez limitée et a besoin d'un véritable coup de fouet pour qu'elle soit diversifiée et dynamisée en conformité avec les potentialités locales.

Tableau 12 : Répartition des actifs occupés selon l'activité

Activités exercées	% Actifs occupés
Agriculture	49,2 %
Industrie	1.2%
BTP	10,5 %
commerce	15,1%
Services	6%
Fonction publique	3,2 %
ND	0,1 %
Ensemble	**100%**

Source : Enquêtes ménages 2014

Répartition des actifs occupés selon l'activité

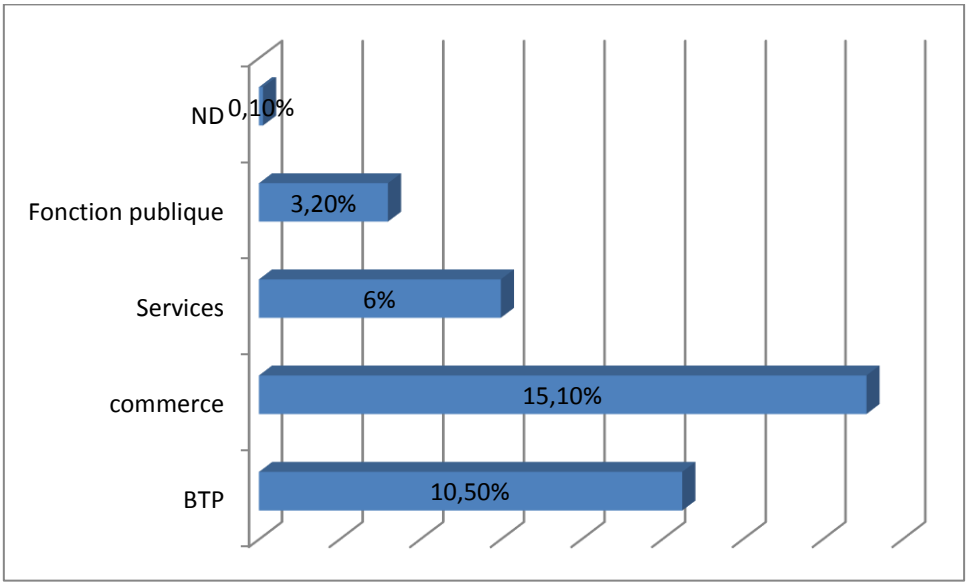

Source : Enquêtes ménages 2014

La prééminence apprendre des activités de production et de réparation cache mal, l'importance du commerce et des services qui constituent la véritable vacation du Centre de , en tant que plaque tournante commerciale et comme relais routier. C'est de ses activités que révèle l'émergence de ce centre en tant qu'agglomération s'assimilant à une entité urbaine.

Cependant, la situation des actifs dans la profession révèle d'autres aspects des conditions sociales de ce centre:

Tableau 2: la situation dans la profession

Situation	% des actifs

Employeur	1,4 %
Indépendant	27,3 %
Salarié	41,9 %
Aide familial	37,9 %
Aprenti	9,5 %
Total	**100 %**

Source : Enquîtes ménages 2014

la situation dans la profession

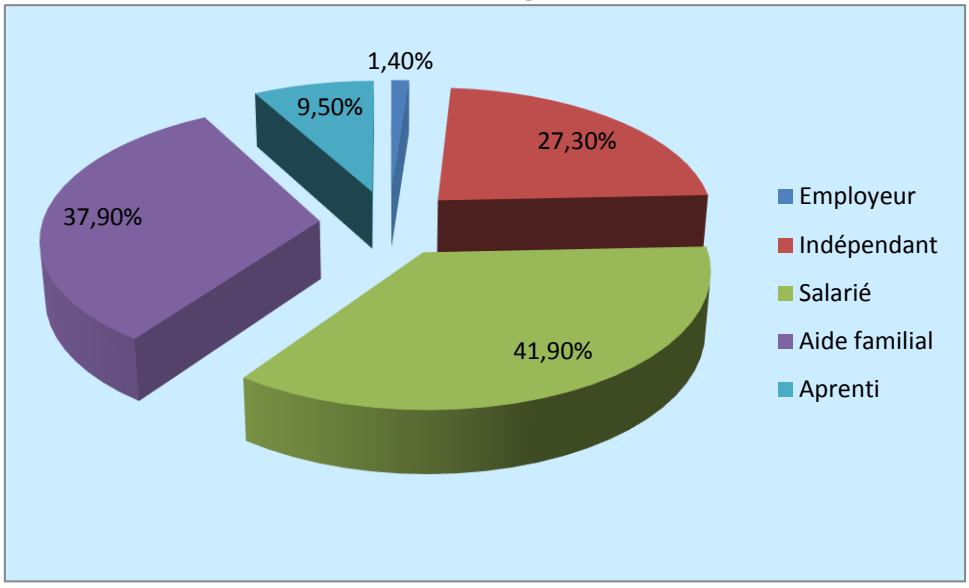

Source : Enquîtes ménages 2014

La prédominance des petites activités personnelles dans le domaine de la production, la réparation, le commerce et les services est pour beaucoup dans la prééminence des indépendants et des salariés. La fonction publique introduit une certaine diversité puisque les fonctionnaires représentent près de 6% des actifs du centre.

Avec un taux d'activité de l'ordre de 46,2%, le Centre manifeste un certain dynamisme économique. Mais le taux de chômage (8,8%) est relativement important, pour une agglomération comptant pour l'essentiel sur des petits métiers à faibles revenus, et pour une population essentiellement immigrée pour cause de recherche de travail à hauteur de 50 %. En plus, 88,3% des actifs occupés travaillent au centre même, alors que le travail en dehors du centre et de sa commune ne concerne pas plus de 7% des actifs occupés du centre.

PARTIE 4 : PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES DU CENTRE

I- Un secteur agricole, clef de l'économie locale

De par son statut de territoire rural, il va de soi que l'activité agraire et ses dérivées, occupent une place de choix dans l'activité économique en général, et par conséquent, elle constitue la dynamo-économique au niveau dudit Centre, voire à l'échelle de la communede .

L'agriculture joue un rôle important dans la promotion et le développement de l'activité économique de la commune de . Elle constitue la base de l'économie rurale de sa population, L'importance des surfaces cultivées dépend essentiellement de la pluviosité, plus précisément de la date des premières pluies importantes.

La surface agricole utile est de 10.503 ha, dontla majorité de superficie agricole est cultivé en Bour, les cultures irriguées couvrent uniquement 105 ha et les parcours occupent 2.531ha.

L'occupation des sols varie d'une année à l'autre. Les cultures sont à base de céréales et occupent la majorité des superficies emblavées, et couvre 80% de la SAU, notamment l'orge (45%), et en deuxième lieu, le blé dur (35%) et le blé tendre (20%).

L'arboriculture fruitière est prédominée essentiellement par l'olivier, qui connaît actuellement une extension importante en dépit de la dominance du système de production céréale-élevage dans la commune.

L'occupation des sols varie d'une année à l'autre. Les cultures sont à base de céréales occupent la majorité des superficies emblavées,(couvre 80% de la SAU) , notamment l'orge (45%), et en deuxième lieux, le blé dur (35%) et le blé tendre (20%) , avec des rendements faibles .

Carte occupation du sol au niveau du centre oued jamaa

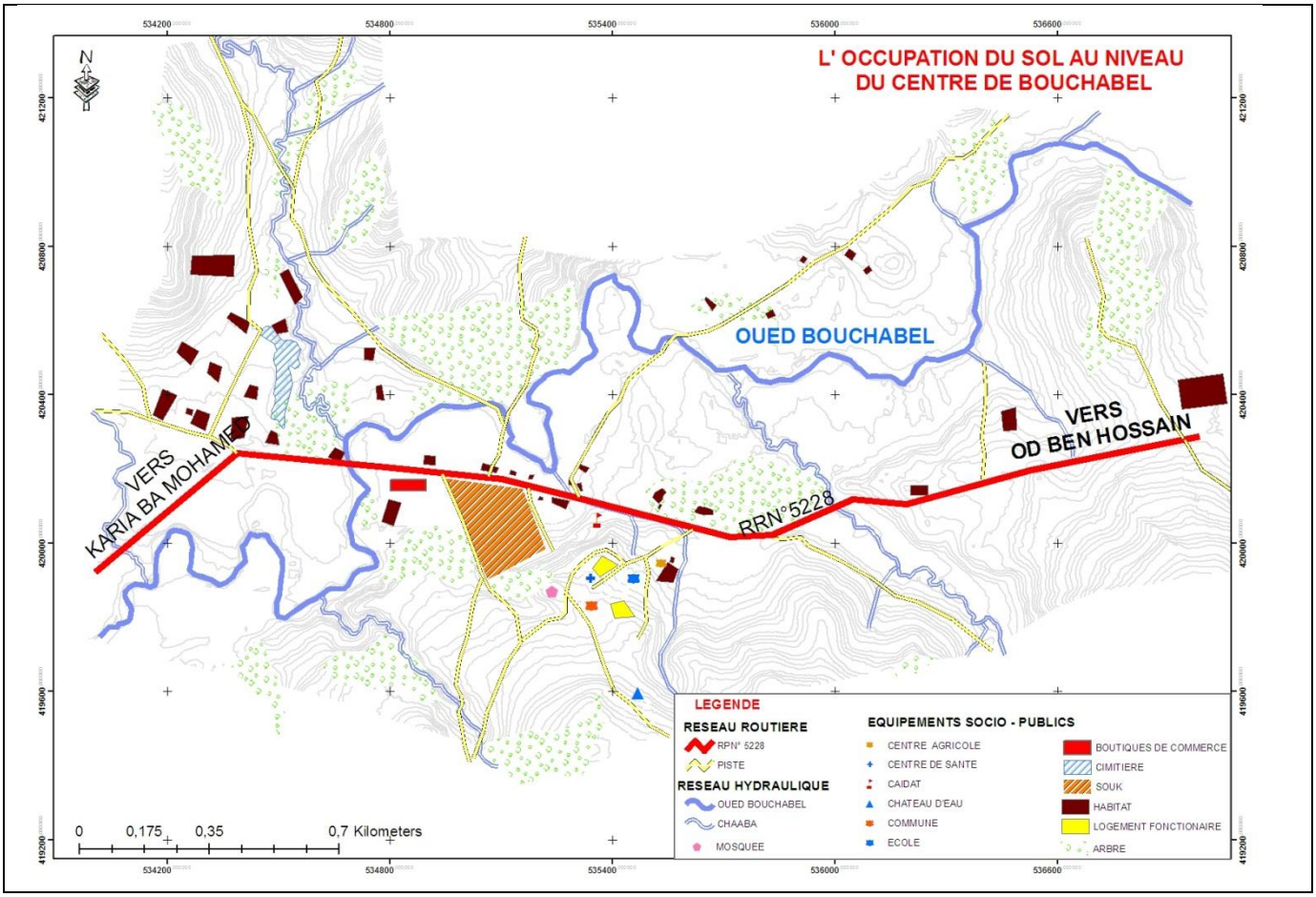

L'arboriculture fruitière est peu développée, en raison de la dominance du système de production céréale-élevage dans la région, des exigences hydriques, d'investissement et de fonds de roulement insuffisant. Toutefois, elle connaît actuellement une extension importante essentiellement de l'olivier qui prend plus d'importance.

La stratégie développée par les agriculteurs locaux repose sur une forte intégration agriculture-élevage et une valorisation maximale des productions végétales par les animaux. La céréaliculture est pratiquée pour subvenir aux besoins alimentaires de la famille et des animaux.

Figure 4 : Aspects productifs des terres dans le périmètre de la commune

2

II- L'élevage comme activité agricole complémentaire

L'élevage constitue une activité complémentaire pour la population de la commune de . En effet, Elle s'appuie sur ce secteur pour améliorer son revenu.

Cette activité est favorisée par d'immenses terrains de parcours et en raison de l'importance des pâturages. L'élevage est conduit selon un mode traditionnel dont l'alimentation est basée essentiellement sur l'orge, la jachère et les parcours.

Le cheptel est à dominance ovine.L'élevage caprin est faible et est constitué d'un mélange de race non identifiée. Le cheptel bovin est réduit et est dominé par la race locale et par des races pures introduites. Elle est destinée à la couverture des besoins de la famille en lait et à la vente des veaux à partir de 12 mois.

Graphe 1 :L'effectif d'élevage en % dans la CR de

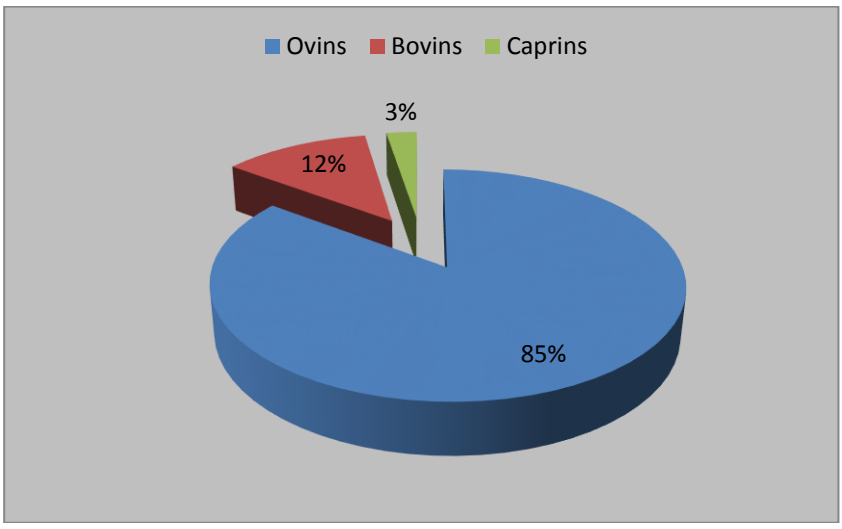

Source : Monographie de la commune

Figure 5 : Le système d'élevage au niveau de la commune

Notons que le cheptel joue un rôle non négligeable dans la production de la viande grâce à l'essor de l'activité d'engraissement et la production laitière favorisée par la dynamique des coopératives laitières.

III- Un commerce embryonnaire à l'échelle d'une Commune Rurale

En ce qui concerne le commerce, il occupe une place particulière dans l'activité économique au niveau communal, et en raison du caractère rural de la commune, le Souk hebdomadaire demeure la principale caractéristique de ce secteur. Ainsi, le centre de est marqué par la présence d'un évènement Souk local hebdomadaire très attractif « (Lhad)». Dont l'aire de rayonnement dépasse de loin la commune portant le même nom,et qui influence positivement sur la commercialisation des produits agricoles et l'activité économique locale (l'approvisionnement de la population en produits et services divers et affecte positivement sur ces ressources propres et financières.

Aussi, ledit centre dispos de quelques points de vente permanents de produits de consommation courante, ces unités commerciales sont en majorité de petite taille.

Cependant, L'activité commerciale et de services y est en état embryonnaire et les équipements commerciaux restent mal exploités.En effet, l'intervention des acteurs à ce domaine par un aménagement commercial adéquat peu constituera un moteur majeur de développement du centre.

Signalant que la population commerçante masculine occupe toujours une place prépondérante avec 99% des employés du secteur.

Figure 6 : Souk hebdomadaire et les boutiques du commerce dans le Centre

Suite au rôle important que joue ce secteur en tant que canal incontournable entre les producteurs et les consommateurs, il a besoin, aujourd'hui, d'une vision claire, qui se fixe pour objectifs une adaptation à l'évolution économique et sociale et une structuration de la distribution à même de permettre d'améliorer la compétitivité des secteurs productifs.

Aussi, faut-il signaler l'absence de plusieurs services principaux tels que fours moderne, hammam public, … etc.

La réalisation de tel équipement fera sortir sans doute la commune et le centre de de son enclavement économique et participer à l'amélioration de son niveau de compétitivité économique à l'échelle intercommunale et ce, à travers :

- La création d'emplois directs et indirects ;
- L'accroissement de l'assiette fiscale de la commune ;
- L'essor de l'activité tertiaire et les branches qui lui sont liées ;
- L'accroissement du niveau d'attractivité du centre chef-lieu ;
- L'amélioration des conditions de commercialisation des produits agricoles locaux.

IV-Artisanat et tourisme, des potentialités insoupçonnables et un savoir-faire non valorisé

L'artisanat quelque peu structuré n'est présent que dans quelques locaux dans le centre. Le savoir-faire artisanal fait partie du patrimoine culturel de la commune et son environnement, un secteur, qui recèle un vrai potentiel de développement qui n'a pas été jusqu'ici suffisamment soutenu. La commercialisation, mal contrôlée, limite les revenus qu'il procure, y compris pour les produits de notoriété, tel le tissage…

Des produits de facture plus rustique sont destinés à une clientèle locale dont les comportements se modifient peu à peu sous l'influence de la modernisation, ils ont besoin

d'une redéfinition de cibles et d'une construction de notoriété, en articulation avec le développement du tourisme.

Le centre et son arrière-pays recèlent de nombreuses potentialités pour le développement du créneau touristique. Il constitue une zone d'entrée vers de très nombreux sites, où se conjugue la forêt, à la montagne traçant d'espaces de qualité qui se trouvent encore en dehors des sentiers battus et promis à un bel avenir si les différentes forces en présence définissent une stratégie en la matière.

Aussi, ne serait-ce qu'à les potentialités ne manquent pas puisqu'il y a plusieurs produits phares de terroirdans l'art culinaire et dans la confection des habits et produits artisanaux à multiples utilisations. Donc là aussi, il y a toute une réflexion à tenir sur ces différentes potentialités qui doivent être mises en valeur et pouvant attirer davantage lestouristes.

Comme on peut le voir de nombreuses potentialités existent, il s'agit maintenant de mettre en synergie les différents partenaires intéressés à cette orientation pour garantir le développement de cette activité tout en préservant la qualité des sites : acteurs privés, les associations, les artisans, etc.

Enjeux et synthèse

Au terme de ce chapitre de l'étude, il apparaît que la base économique du centre de se caractérise par une certaine fragilité ressentie au niveau de tous les secteurs. L'économie locale est cantonnée entre :

- Un secteur primaire dominé par l'agriculture située phase de plusieurs contraintes physiques et humains ;
- Un secteur secondaire qui reste presque absent;
- Et un secteur tertiaire qui est encore dans sa phase embryonnaire.

Au regard dudit constat qui se manifeste bien entendu, par le secteur agricole et le rôle que peux jouer le souk hebdomadaire et aussi les autres activités commerciales au niveau du centre de (épiciers, boutiques…etc.), et avec le dynamisme que peux connait l'artisanat local, sans oublier les potentialités du tourisme dans le développement local, l'analyse de ses différents secteurs économiques du centre révèlent les grandes questions suivantes:

- Quelle est la durabilité de l'agriculture. Y a-t-il une réelle volonté à vouloir développer une agriculture irriguée ?
- Comment on peut mieux développer les activités d'élevage pour générer plus de revenus pour les catégories les plus aisées ?
- Comment initier un développement économique en termes d'infrastructures de base, la mise en valeur des activités commerciales au centre?
- Comment assurer une source de revenus durable aux habitants du centre de on se basera sur l'artisanat et le tourisme et Tout en encourageant les jeunes à créer leurs petites et moyennes entreprises ?

- Comment assurer des ressources complémentaires stables aux agriculteurs en difficulté et dynamiser le commerce et l'artisanat ?
- Comment faire profiter le centre et de le rendre de plus en plus attractif par rapport aux centres urbains émergents concurrents ?

Par conséquent, en plus de la nécessité de promouvoir et encourager l'émergence et la diversification d'activités économiques propres de la commune rurale de , il paraît nécessaire d'activer un esprit partenarial et intercommunal entre la ville de Taounate et Kariat Ba Mohmed et les autres centres et communes rurales et la commune (la zone d'étude), avec laquelle existent des rapports très étroits d'ordre démographique, social, économique et spatial , aussi bien à l'état actuel que dans un avenir proche.

PARTIE 5: INFRASTRUCTURES DE BASE ET EQUIPEMENTS PUBLICS DANS LE CENTRE DE

I-Situation des infrastructures de basedu Centre

Les difficultés d'accès à certains services peuvent contribuer au processus de paupérisation des personnes, soit lorsqu'elles entraînent un surcoût significatif (éloignement géographique), soit lorsqu'elles accentuent l'isolement d'individus déjà placés en situation de fragilité (isolement social). L'éloignement ou la présence insuffisante de services et d'équipements sur un territoire peuvent aussi obérer en partie son attractivité et, de facto, son dynamisme.

Au niveau d'infrastructure, le centre de souffre d'un sous équipement très différencié d'un domaine à l'autre.En matière d'aménagement viaire, au niveau de la zone d'action (chef-lieu) de la Commune Rurale , la seule voie revêtue est le tronçon de la R.P n° 5328 qui liée R.P 5309 à la R.R 506.Le restedes voies, en particulier celles de desserte qui desservent les différents douars de l'agglomération, sont en état des pistes ce qui rend très difficile la circulation automobile, notamment en hiver.

Carte réseau routier

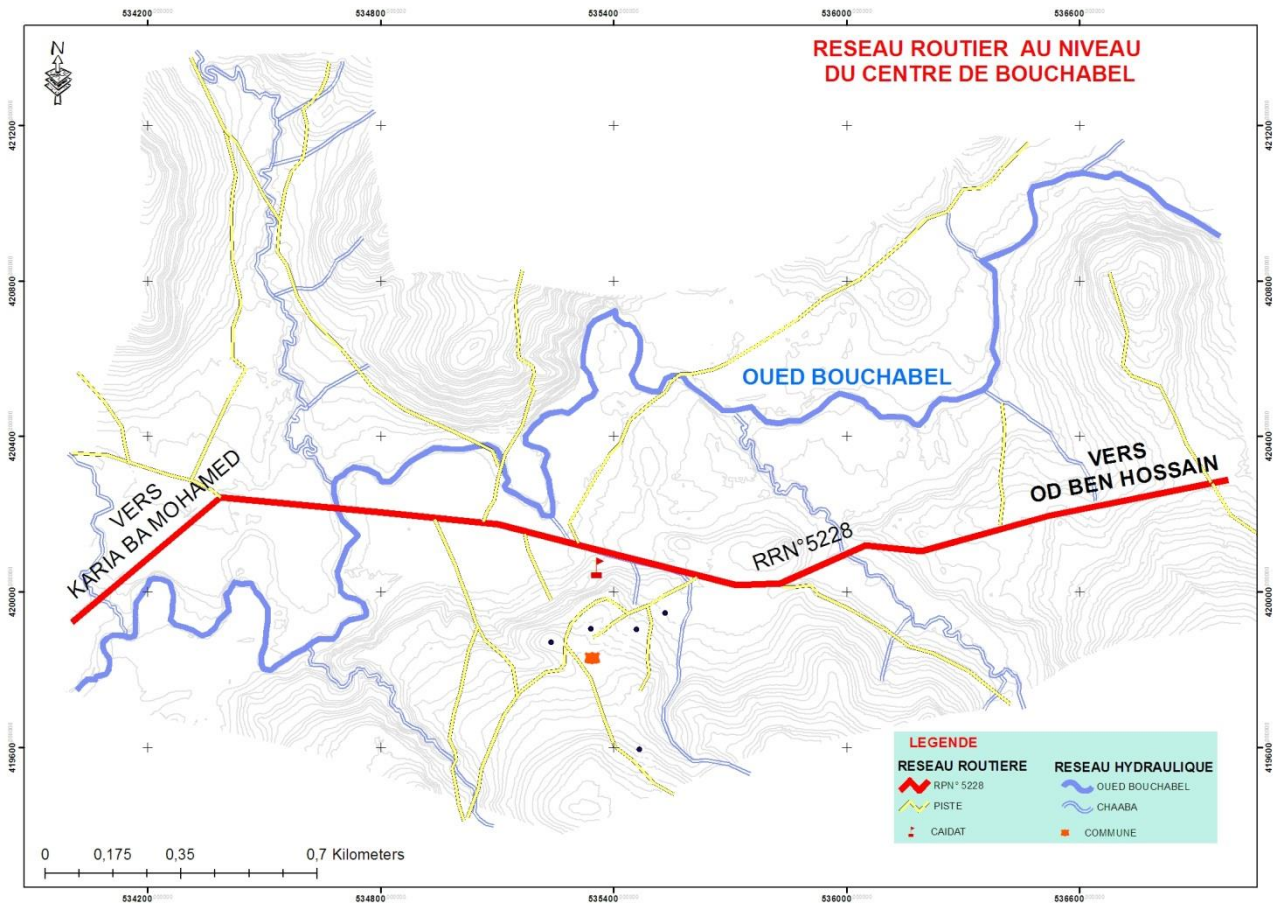

Figure 7 : Tronçon de la route traversant le Centre de

Figure 8 : Piste non revêtue montre l'accessibilité difficile au niveau du chef-lieu communal

Le transport du centre est assuré par les grands taxis, et les transites, mais ne répond pas aux besoins des populations locales pendant tout moments. La prolifération du transport clandestin comble ce déficit, mais pas pour toujours.

Vu que, le réseau routier reste très limité, notamment les routes goudronnées, l'attelage animal continue à jouer son rôle dans l'exploitation notamment pour le transport (humains, eau, produits agricoles...). En plus les déplacements à l'intérieur de l'agglomération se fait essentiellement à pied.

Il ressort de ce qui précède que l'ouverture et le revêtement de certaines routes au niveau de cette localité s'avère nécessaire pour surmonter les difficultés auxquelles sont confrontés les habitants de l'aire d'étude.

En matière d'électrification, un grand effort a été accompli dans le cadre des projets de renforcement de l'électrification du centre. Grace à ces efforts le centre est lié au réseau

national d'électricité (O.N.E) et la plupart des logements sont branchés, dont le taux de branchement des ménages est de 98%(enquête ménage 2014). Mais l'éclairage public reste déficient, en raison d'une couverture quantitativement et qualitativement limitée. Egalement, il existe un nombre non négligeable des ménages n'ont encore couverts en dehors du centre.

Figure 9 : Alimentation en électricité et éclairage public

Aussi, en ce qui concerne l'eau potable, le centre dispose d'un réseau d'alimentation alimenté par un réservoir au centre, et des bornes fontaines dont la plupart des logements y sont branchées, mais il est loin d'être généralisé, puisque seulement 65,8% des ménages sont branchés.

Mais, en dehors du centre on trouve que les douars souffrent d'un manque remarquable en eau potable. Dont la majorité de la population s'approvisionne à partir des sources et des puits et des oueds.

Figure 10: mode d'alimentation en eau potable

S'agissant de l'assainissement liquide,des efforts considérables restent à déployer dans ce domaine quand on sait que le raccordement au réseau d'assainissement est insuffisant au niveau du centre.

En absence d'un réseau d'assainissement liquide communal, la plupart de la population du centre chef-lieuest desservie par des fosses septiques ou de puits perdus soit 83 % selon l'enquête ménage 2014, sinon l'évacuation se fait à ciel ouvert (17%). Ceci n'estpas sans conséquences graves sur le cadre de vie de la population et sur l'environnement (pollution des eaux souterraines).

Tableau 14:Type d'évacuation des eaux usées dans le Centre

Lieu et mode d'évacuation	Pourcentage (%)
Aire lbire	17
Fosse septique	81
Total	**100**

Source : Enquête ménage BET, 2014

En effet, et selon l'enquête ménage, la population du centre de a besoin d'un système de drainage liquide et solide. Néanmoins, Les ressources financières de la commune sont trop faibles n'aideront pas au financement de ce grand projet.

Aussi,il y a lieu de signaler que la collecte des ordures ménagères est pratiquée par la population elle-même, puisque le centre de ne connaît aucun système d'assainissement solide. Cette situation pousse la population à évacuer leurs déchets ménagers sur les terrains vagues du centre. Ce qui n'est pas sans impact négatif sur les aspects de la vie de la population et sur l'environnement.

Figure 11 : Rejet anarchique des déchets ménagers

D'où la nécessité de réfléchir à des systèmes appropriés, adaptables, efficaces, viables et moins onéreux ainsi qu'aux modes de leur gestion, leur entretien, etc. Dans le cadre d'un schéma global d'assainissement liquide et solide.

II-Situation des équipements publics dans le Centre

En matière de développement, les équipements socio-collectifs jouent un rôle fondamental pour la stabilisation de la population locale et l'amélioration de son niveau de vie, notamment celles qui présentent des vulnérabilités, soit aux conditions économiques modestes (les couches les plus pauvres). Ainsi les besoins en matière d'enseignement, de formation, de santé et dans les domaines socio-culturels doivent être constamment intégrés dans toute stratégie de développement.

Par sa vocation rurale, le territoire de ne dispose pas d'une armature d'équipements étoffée, et les seuls équipements existant ont un rayonnement à l'échelle de l'agglomération de 2549 ménages. En effet, il dispose des équipements qui suivent :

- Le siège communal ;
- Le Caïdat ;
- une Ecole primaire ;
- Un centre de santé :
- Un souk
- Un terrain de sport.
- Deux mosquées.
- Ecole primaire
- Mosquées
- logements de fonction ;
- Agence postal.

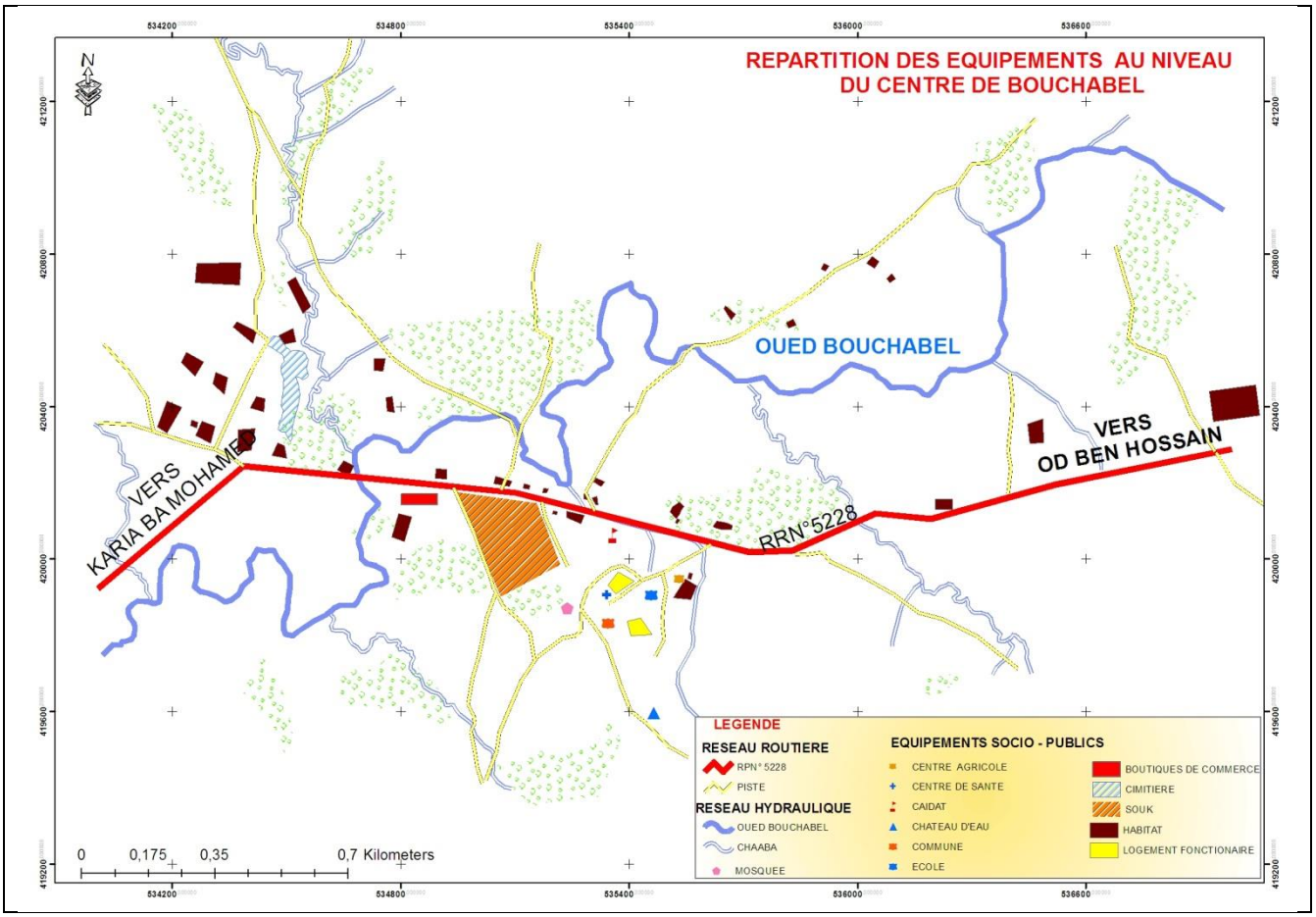

i ces équipements répondent aux besoins élémentaires de la population du centre et de la commune, ils restent cependant insuffisants pour ériger cette localité en pôle rayonnant et attractif, comme ils sont insuffisants pour renforcer le caractère urbain de l'agglomération.

D'une manière générale, les équipements publics d'encadrement restent embryonnaires et n'ont qu'un faible impact sur le fonctionnement du centre.

Figure 12 : Type d'équipement existant dans le Centre

Siège de la Commune

Local de la caïdat

Mosquée

Centre de santé

Annexe de poste

Souk et terrain de sport

L'infrastructure au niveau du Centre est le moins que l'on puisse dire est basique. Il est fort évident que le territoire de souffre d'un sous équipement très voyant, en termes d'équipement sociaux-éducatifs : collège, Lycée, Dar taliba et d'autres services urbains susceptibles de rehausser son cadre bâti et sa relance socio-économique

II-1Equipements d'enseignement

L'examen de la structure de la population en cours de scolarisation indique que l'infrastructure de formation dans le centre connaît un retard considérable. Dont les établissements scolaires se résument à un groupement scolaire (école primaire).

En effet, selon l'enquête ménage effectuée en 2014, la plupart des enquêtés ont exprimés leurs mécontentements quant à l'insuffisancedes équipements d'enseignement, tout en demandant en urgence la mise en place d'un lycée et d'une maison d'étudiant (e) Dar Ettalib sur le site.

Figure 13: l'infrastructure scolaire du centre de

Ce qui explique bien entendu, le fléau dont souffre ce secteur celui de l'abandon scolaire dite la déperdition scolaire, et par conséquent le maintien d'un taux élevé d'analphabétisme et de population peu qualifiée.

II-2Infrastructures de santé

Les infrastructures sanitaires du centre de se limitent à un centre de santé et d'une unité d'accouchement ce qui permet d'éviter les déplacements des femmes du chef-lieu et ceux des douars avoisinants en dehors du centre, Quant au personnel sanitaire, le centre de santé de est encadré par deux médecins généralistes assistés de deux infirmiers le centre également, n'est pas assisté par un pharmacien et n'est doté que d'une seule ambulance.

Il est à notre que pour des soins plus exigeants et un peu compliqué, la population doit se rendre à Kariat Ba Mohammed ou plus loin à Fès.

Figure 14: Centre de santé et l'unité d'accouchement au niveau centre

Aussi, il est à signaler qu'en l'absence des équipements sanitaires et du corps médicale et paramédicales suffisants qui peuvent accompagnés les habitants du centre, des pratiques continuent à submerger les demandes des passions, dont figure les femmes accoucheuses, qui travaillent souvent dans des conditions sanitaires critiques et qui menacent sans aucun doute la santé de la mère et du nouveau-né. Signalons également qu'une partie de la population recours à la médecine traditionnelle pour d'autres besoins.

II-3Equipements socio-éducatifs

Les infrastructures dans ce domaine sont faibles à nuls soit au niveau de sport ou au niveau de loisir. Parmi les besoins enregistrés à ce niveau, et que le plan d'aménagement doit prendre en considération, la réservation des terrains pour les équipements suivants : Maison des jeunes, foyer féminin,terrain de sport, et maison d'étudiant.

Les équipements sportifs disponibles se réduisent à un espace de football. Cet équipement qui est dans un état rudimentaire a besoin des aménagements nécessaires pour accroître ses performances en matière d'encadrement sportif des jeunes de l'agglomération qui ont recours à des terrains improvisés. Comme il a besoin d'être renforcé par la création de nouveaux équipements sportifs dans d'autres disciplines sportives.

Dans le domaine des équipements de culte, le centre ne compte actuellement que deux mosquées. Ceci ne lui permis pas de jouer convenablement son rôle de centre chef-lieu communal et ne renforce nullement son pouvoir d'attraction.

Les équipements socio-collectifs sont réduits au strict minimum. Aussi, ce centre connaît-il un déficit général qui concerne, à la fois, les équipements d'infrastructure (voirie, réseau de distribution de l'eau de l'assainissement, espaces publics…) et les équipements urbains à caractère socio culturel. Ce déficit est en train d'être surdimensionné par l'émergence de nouvelles constructions non réglementaires sur les marges du centre.

Aussi, Il est largement admis que le tissu associatif est un partenaire pour le développement socio-économique de tout établissement humain. A ce sujet, notons au niveau de l'espace communal que ce tissu est très faible et reste sous les attentes non négligeables à cause de plusieurs contraintes qui sont liées au manque de financement et à l'absence d'un l'esprit du bénévolat dans le centre quant aux questions de développement des aspects sociales.

CONCLUSION

Le sous-équipement du centre relève du sous équipements de l'ensemble de la commune rurale. Ce qui ne permet à ce centre de se démarquer d'une façon assez nette du monde rural et de s'imposer en tant pôle au sein de son environnement.

Ainsi la question des équipements qui se pose, dans ce centre, à la fois, en termes quantitatifs et qualitatifs, ne relève pas de la seule problématique de la déficience urbaine, mais renvoie également ou développement humain dans toutes ses dimensions, dans la mesure où est à même d'accentuer le taux de pauvreté et la faiblesse du développement dont souffre, à la fois le centre et son environnement rural.

Le centre doit combler son déficit en équipement de base, pour être en mesure de répondre aux nouveaux besoins que doit générer sa future extension. Autrement dit, il s'agit, à la fois, de tenir compte des besoins actuels de la population et de ceux que nécessitera le développement futur du centre. L'association de ces deux niveaux des besoins est indispensable pour permettre à la localité d'accroître son pouvoir attractif et sa compétitivité et pour améliorer sa position au sein de son environnement immédiat.

En somme, les équipements de base restent en deçà des moyennes requises pour hisser le centre au niveau d'une agglomération urbaine ayant toutes les qualités requises pour offrir un cadre de vie décent. Autrement dit, le déficit dont souffre ce centre nécessite des interventions plus consistances pour donner plus que vigueur au dynamisme que manifeste ce centre rural appelée à jouer le rôle d'un petit centre urbain dans un environnement rural nécessitant un encadrement plus consistant.

CHAPITRE 6: CONDITIONS D'HABITABILITE DANS LE CENTRE DE

L'analyse des aspects relatifs à l'habitat et au logement, revêt un intérêt particulier, puisque le concept de l'habitat renvoi aux cadre et conditions vie d'une population donnée, que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural. Or, le logement constitue l'unité de base de l'espace à aménager.

Parler de la composante « Habitat » au niveau du Centre de , revient à appréhender ses caractéristiques en termes (typologie, superficie, niveau, etc.) à partir de l'enquête-ménage, mais bien évidemment en prenant en compte un certain nombre d'indicateurs socio-économiques soulevés auparavant dans le présent rapport de diagnostic-analyse.

I-Typologie de l'habitat à

A partir de notre visite du terrain concernant les conditions d'habitat des ménages dans le centre de , on découvre qu'une grande partie des habitants résident dans des maisons de type rural, et qu'une portion des ménages soit le tiers réside dans des habitations de type marocaine (modernes traditionnels) construites en béton en R+1.

D'après notre enquête ménage effectuée en 2014, La structure typologique du parc logement au niveau du centre de se caractérise comme suit:

Tableau 15: Typologie de l'habitat au Centre

Type d'habitation	%
Logement type rural	61
Maison marocaine	33
Logement précaire	4,2
Autre	1,8
Total	100

Source : Enquête ménages BET, 2014

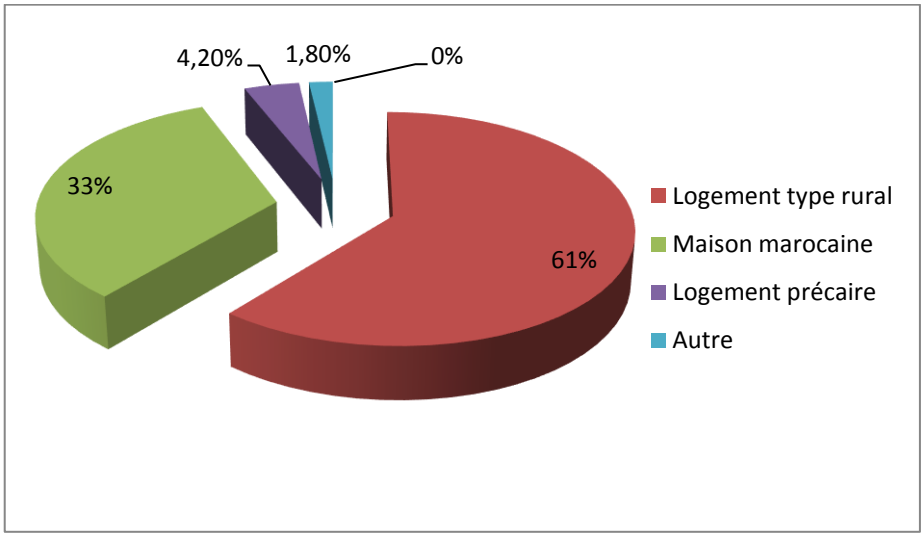

Source : Enquêtes ménages 2014

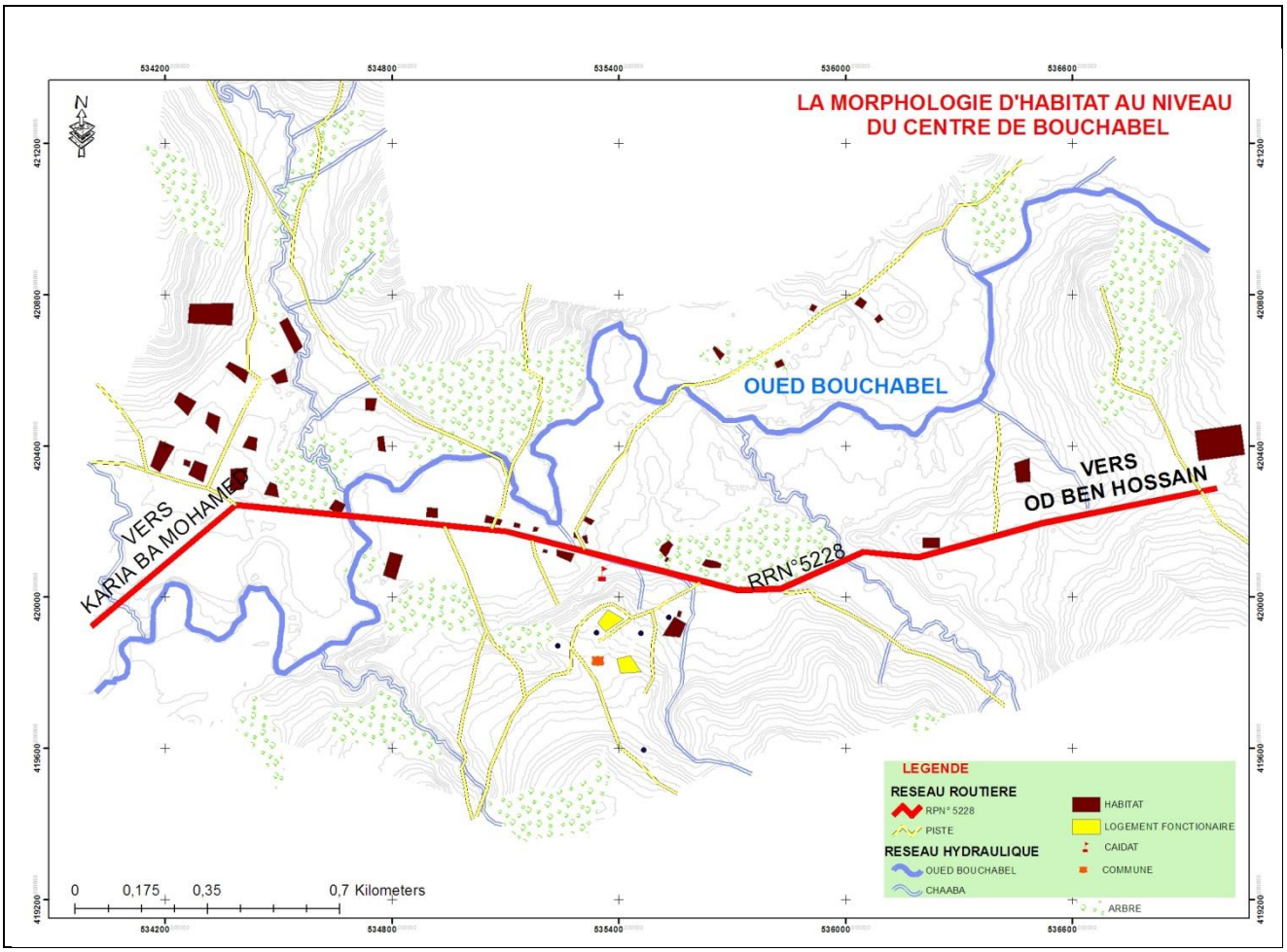
LA MORPHOLOGIE D'HABITAT AU NIVEAU DU CENTRE DE BOUCHABEL
N
OUED BOUCHABEL
VERS KARIA BA MOHAMED
RRN°5228
VERS OD BEN HOSSAIN
534200
534800
535400
536000
536600
421200
420800
420400
420000
419600
419200
0
0,175
0,35
0,7 Kilometers
LEGENDE
RESEAU ROUTIERE
RPN°5228
PISTE
RESEAU HYDRAULIQUE
OUED BOUCHABEL
CHAABA
HABITAT
LOGEMENT FONCTIONAIRE
CAIDAT
COMMUNE
ARBRE

Le parc logement du centre est un parc en pleine mutation, puisque le type d'habitat qui y dominait initialement, c'est-à-dire l'habitat de type rural, est en nette régression au profit du logement de type maison marocaine .Quant aux autres types, ils sont presque insignifiants et ne dépassent guerre 6 % du parc logement du centre.

Cette transition au niveau du parc de logement dans le centre de constitue un paramètre très significatif que le projet du plan d'aménagement ne doit pas perdre de vue, qu'il s'agisse de l'organisation générale du cadre bâti ou de la quantification des besoins futurs en logements.

Figure 15: Type d'habitat existant dans le Centre

Habitat économique

Habitat de type rural

Habitat fonctionnaire

D'autre part, il convient de signaler que le centre se caractérise par l'existence des terres agricoles privées à l'intérieur du périmètre du plan d'aménagement. Ce qui constitue un obstacle majeur pour la réalisation de plusieurs projets de lotissements.

Figure 16: l'existante des terrains agricoles dans le périmètre d'aménagement

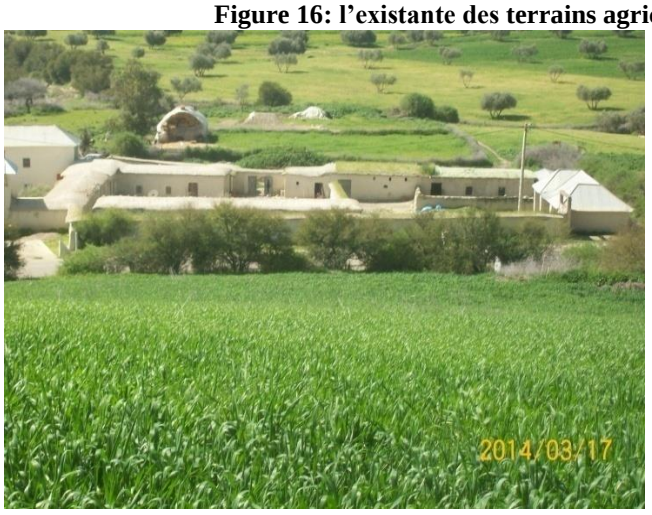

Le manque d'équipements d'infrastructure de base constitue lui aussi une autre contrainte pour un habitat salubre est organisé.

Cependant, du fait du statut foncier collectif dominant au centre (Jmouâ) qui ne peut être mobilisable pour la production de lotissements par le secteur privé, ce type de production de lotissement pour satisfaire les besoins en logement reste une action difficilement réalisable en absence de l'assainissement du statut foncier des terrains ouvert à l'urbanisation.

De point de vue morphologique, la distribution d'habitats sur le site d'étude est groupée surtout pour les constructions les plus proches du noyau du centre (zone administrative), et dispersée surtout aux périphériques du secteur étudié. Ainsi, cette localité qui n'arrive pas encore à avoir la posture d'une entité spatiale agglomérée et structurée n'a pas mis à profit les équipements publics pour mieux articuler son territoire.

Aussi, L'enquête-ménage révèle que les parcelles recevant des logements de grande superficie sont en général d'importantesproportions. En effet, les parcelles qui ont une superficie plus de 100 m² représentent plus 85 %, par contre les parcelles à petite superficie (inférieure à 100 m²) n'occupent que presque 15 % des parcelles supports des logements enquêtés.

Tableau 16: La répartition des logements en fonction de la superficie en m²

Tranches de surfaces (en m²)	Pourcentage (%)
60 – 80	3,4
81 – 100	13
101-120	29
121 – 140	33
141 – 160	16
Plus de 160	5,6
Total	**100**

Source : Enquête ménage 2014

La répartition des logements en fonction de la superficie en m²

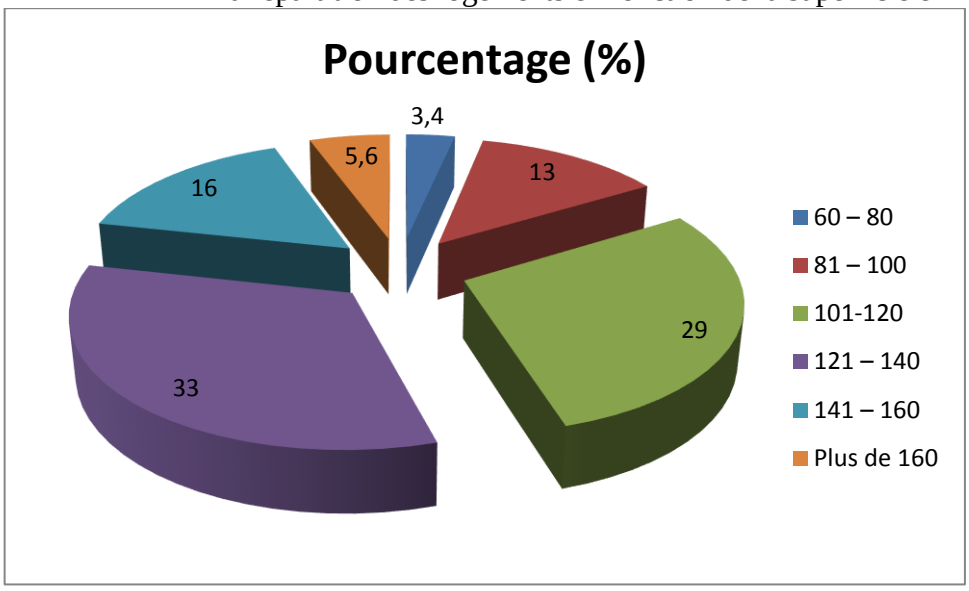

Source : Enquêtes ménages 2014

II-Statut d'occupation du logement dans le Centre

L'analyse du statut d'occupation du logement peut être révélatrice à plusieurs égards, notamment en ce qui concerne la mobilité des populations. En fait, quand le statut "locataire" est minoritaire voire insignifiant et celui de propriétaire est dominant, on peut en conclure qu'il s'agit d'une population composée en majorité d'autochtones dont les intentions d'immigration ne sont pas évidentes.

Au niveau du centre , le statut d'occupation des logements se présente comme suit :

Tableau 17: Répartition des ménages selon le statut d'occupation en 2014

Statut	% des ménages
Propriétaires	91 %
Locataires	1,5 %
Logés gratuitement	7,5 %
Total	100

Source : Enquête BET, 2014

Graphe 2: Répartition des ménages selon le statut d'occupation en 2014

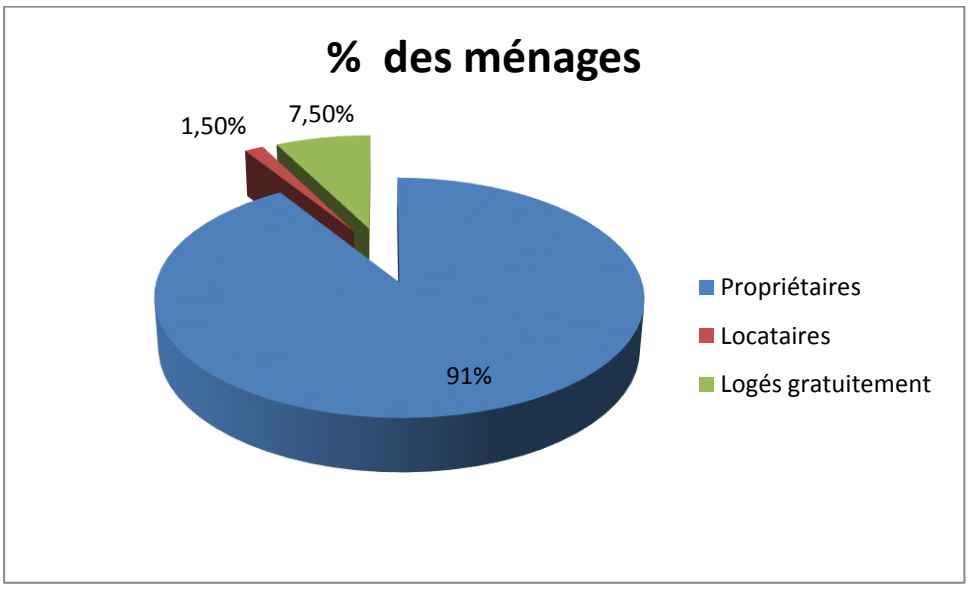

Source : Enquête BET, 2014

Il s'avère donc que la majorité des ménages du centre de sont propriétaires de leurs logements (91 %), alors que les locataires sont minoritaires (1,5%), tout comme les logés gratuitement (7,5%) qui bénéficient des logements de fonctions.

Le statut d'occupation où prédomine la propriété contribue largement au maintien des conditions d'habitat héritées.

Il ressort de L'enquête ménage que les catégories socioprofessionnelles dominantes dans la centre au niveau des activités exercées et au sein de la population active sont pour l'essentiel propriétaires de leurs logements.

Les fonctionnaires constituent, la seule catégorie presque absente du domaine de la propriété des logements, c'est donc une catégorie solvable qui peut être stabilisée par le moyen de l'accession au logement. Tandis que la location reste marginale à l'instar du milieu rural.

III-Répartition des logements par nombre de pièces

D'après l'enquête-ménage, les fréquences les plus importants sont des logements construits de 4 à 6 pièces qui sont d'ordre en total 70% de l'ensemble des logements enquêtés. Par contre les logements constitués de plus de 6 pièces ne dépassent pas en total 16%.

L'enquête ménage montre bien que les logements sont constitués à la plupart de 4 à 6 pièces maximum. L'importance de la part des constructions où le nombre des pièces est grand peut être expliquée en premier lieu par l'importance de la taille des ménages et par le phénomène de cohabitation observé sur place.

Tableau 18: Répartition des logements par nombre de pièces (en%)

Nombre de pièces	Pourcentage (%)
Moins de 2 pièces	3
2 à 4 pièces	37
4à 6 pièces	53
6 pièces et plus	7
Total	100

Source : Enquête BET, 2014

Répartition des logements par nombre de pièces (en%)

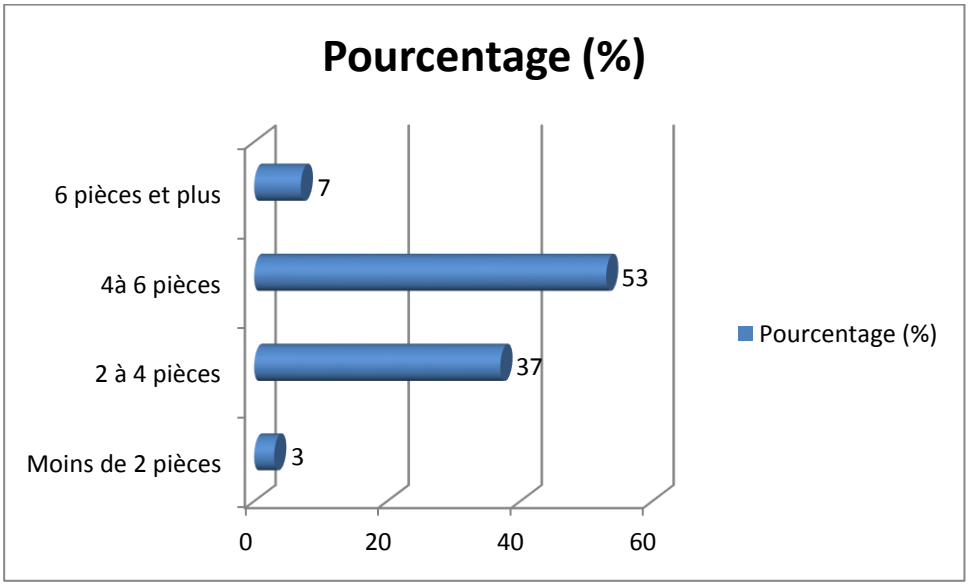

Source : Enquîtes ménages 2014

La comparaison des tableaux permet de constater une certaine évolution, tendant vers la régression de la part des petits logements et un accroissement assez net de celle des logements de taille moyenne et une autre plus modeste de celle des logements de grande taille. Une évolution qui peut être mise sur le compte du mouvement de renouvellement urbain en cours et qui se traduit par une tendance assez nette à la surélévation des constructions.

Cette évolution peut être également pour quelque chose dans l'importance prise par les logements de taille moyenne:

Tableau 19 : Répartition des ménages selon la superficie des logements

Superficie	% des ménages
Moins 60m^2	13,8 %
60-100 m^2	68,7 %
+ 100m^2	17,5 %

Source : Enquête BET, 2014

IV-Equipements du confort interne des logements

Les éléments du confort sont un précieux indicateur sur la qualité du logement et de sa fonctionnalité. Au niveau du centre de , la dotation des logements en principaux éléments de confort se présente comme suit :

Tableau 20: Niveau d'équipement des logements en éléments de confort interne

Éléments de confort	% logements
Cuisine	96
W.C	78
Salle de bain ou douche	21

Source : Enquête ménage 2014

L'élément de confort interne du logement le plus fréquent au niveau du centre de estcelui de la cuisine dont 96 % des logements est dotée. Les salles d'eau ou toilettes viennent en deuxième position et sont présentes dans 78% des logements.
Les salles de bain ou douche intéressent moins de (21 %) du parc logement du centre.
En plus, plus de 70 % des ménages n'ont pour moyen d'assainissement liquide que des fosses septiques. De même que plus de 90 % des logements ne sont pas équipé en salles de bain.
Les petits et moyens logements sont occupés, pour l'essentiel (68,6 %) par des ménages dont le revenu ne dépassent guère les 4000 DH.

V-Besoins exprimés par la population du centre

Un outil de planification n'a de valeur que s'il tient compte des attentes et besoins de la population du territoire objet de l'étude. En effet, l'enquête-ménage a mis le doigt sur un certain nombre de doléances et besoins exprimés par la population. Ces besoins se rapportent au manque d'équipements exprimés par 31% des enquêtés, suivi par la problématique de l'habitat, dans le sens où 44% de la population exprime le besoin de changer de statut de propriété, vu les conditions d'habitabilité actuelle (superficie, nombre de pièces, Le type de matériaux essentiellement les pierres et le pisé).

Tableau 3 : Les insuffisances au niveau des logements sur le site de

Nature des équipements	Pourcentage (%)
Manque d'équipements	31,3
Nombre de pièce	17,9
Electricité	4,0
Eau potable	4,0
Egouts	10,0
Le type de matériaux	20
Superficie	11,2

Source : Enquête ménage 2014

Les insuffisances au niveau des logements sur le site de

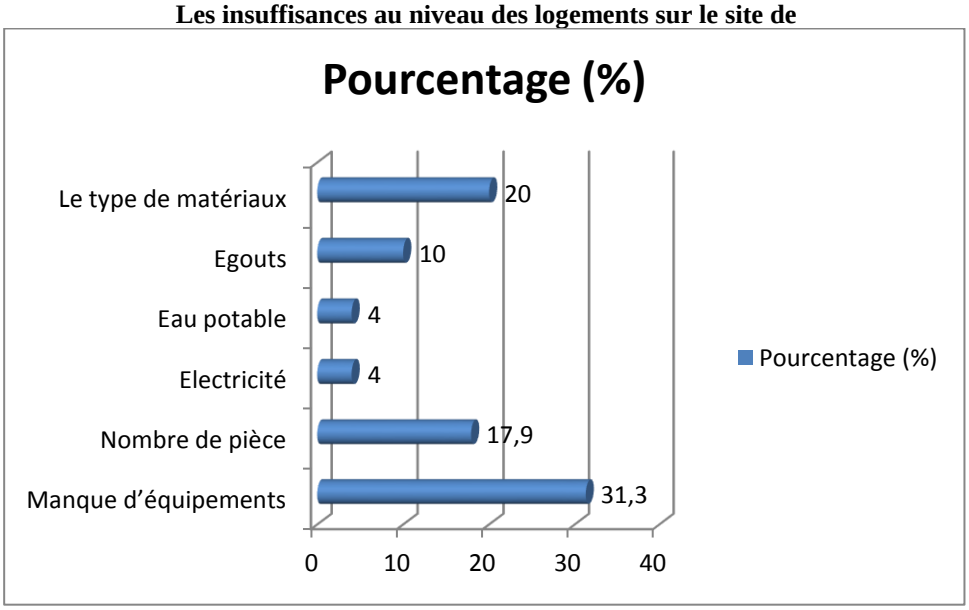

Source : Enquêtes ménages 2014

Ce constat en matière d'insuffisances du logement montre qu'il y a un sous équipement des logements dans l'aire d'étude du centre de traduit par un déficit flagrant au niveau d'équipements.

Les problèmes qui nuisent aux conditions d'habitat se ramènent pour la majorité de la population autour des questions de l'assainissement, la voirie et la pollution, la faible fréquence (1 fois par semaine pour 78,8% des enquêtés) de la collecte des ordures contribue à ériger l'assainissement en problème majeur pour le centre après la faiblesse des équipements sanitaires, et les sources de travail.

Outre, d'après les résultats de l'enquête-ménages en matière des insuffisances en équipements d'infrastructures et de superstructures, on note que le centre de manque de plusieurs équipements de base. Ces besoins sont exprimés dans le tableau ci-dessous. Ce dernier fait ressortir un besoin criant dans les différents types d'équipement et par ordre d'importance, viennent les routes/voiries, l'assainissement solide et les équipements d'enseignement secondaires (lycée et maison d'étudiant (e).

Tableau 22: les besoins demandés par la population du centre de

Type d'équipements	Demandes de la population en (%)
Assainissement liquide et solide	90
Routes et voiries	91
Lycée et maison d'étudiant (e)	85
Transport	32,5
Equipements de santé	71
Equipements culturels	26,2
Equipements sportifs	39,4
Éclairage public	6
Eau potable	4
Internet	12
Unités d'emploi	24

Source : Enquête ménage 2014

En effet, l'enquête-ménage et les visites in situ renseignent sur les besoins et l'état des lieux du Centre de . En effet, les infrastructures d'accueil de l'aire de l'étude sont en deçà de son rayonnement et des attentes de sa population. Ce qui laisse présager que des efforts considérables sont à déployer pour infléchir cette situation et donner sens au processus de l'encadrement urbanistique dans sa dimension globale (spatiale et socio-économique).

CONCLUSION

Supplément de tous ce qui précède, le centre de développe les signes d'un dynamisme pluriel. L'évaluation quantitative et qualitative des besoins de sa population et ceux de son environnement rural, sont derrière ce dynamisme. Cependant, ce centre présente également de nombreux signes de difficultés à dépasser son caractère rural et à se soustraire de sa dépendance de son fond rural.

En général, les orientations stratégiques en matière d'aménagement du centre de s'insèrent dans la nouvelle politique nationale qui fait du développement et de l'aménagement du territoire, une préoccupation centrale du développement socio-économique durable, impliquant, dans un cadre de responsabilité collective et partagée, tous les acteurs socio-économiques. La valorisation des activités économiques et surtout commerciales et agriculturales constituent un moteur de développement local et d'aménagement urbanistique adéquat.

PARTIE 7:CONTRAINTES DU TERRITOIRE& PISTES ET ASPECTS A PROMOUVOIR

1. Contraintes de territoire aire de l'étude

Les données monographiques de la commune ont révélé un retard sur le plan socioéconomique. Les réunions publiques organisées avec la population de la commune ont confirmé ce constat. Les contraintes socio-économiques sont ainsi jugées comme étant le principal frein au développement de la commune. Ces contraintes peuvent être classées en deux catégories à savoir des contraintes liées à l'accès aux services et aux infrastructures de base et d'autres liées à l'économie et à l'emploi. A noter que le faible accès aux services et infrastructures de base représente la partie la plus importante des contraintes socio-économiques, soit 68,2 % alors que celle liée à l'économie et l'emploi ne représentent que 31,8 % des réponses de la population.

L'accès aux services et infrastructures de base concerne surtout les secteurs de l'éducation, la santé, les services socio-éducatifs, les loisirs, les services administratifs, les commodités des logements. Les besoins les plus importants sont ceux liés aux domaines suivants :

- **Education:**Considérées parmi les plus importantes, les contraintes liées au secteur de l'éducation concernent en premier lieu le manque d'équipements professionnels et des établissements privés et lycée. A ces besoins s'ajoute l'absence de transport scolaire et la maison d'étudiant(e), qui est à l'origine de la déperdition et de l'échec scolaire qui touche la population « scolarisable » essentiellement les filles (selon l'enquête ménage).

- **Santé:**Les besoins dans le domaine de la santé concernent essentiellement l'équipement et l'encadrement sanitaire. Ils sont ressentis par la population de tout le territoire du centre et portent notamment sur l'insuffisance des matériels et des médicaments, l'absence de personnel médical et para médical.

- **Loisirs:**Le manque constaté en équipements sportifs, espaces culturels comme les jardins publics, aussi inexistence du réseau d'internet, est ressenti par la population de l'ensemble du centre.

- **Assainissement liquide et solide**:Les problèmes à ce niveau concernent l'absence totale de réseau d'assainissement liquide et la prolifération des points noirs de déchets solides. Ces problèmes ont été évoqués par les différents ménages enquêtés.

- **Transport:**Les déplacements du centre de la commune vers autres douars et vers les centres urbains de la province causent un problème à la population quand on sait que les moyens de transport font défaut. D'autre part, le manque de moyens de transport scolaire favorise la déperdition et l'échec scolaire.

- **Voiries:**Le problème à ce niveau-là est plus important, le centre d'étude manque totalement des voiries en béton, ce fait qui donne un caractère rural au Centre de .

- **Faible dynamique économique:**C'est la contrainte la plus importante à ce niveau. Elle concerne les problèmes de chômage, l'absence d'opportunités d'emploi et l'exode, le manque de projets générateurs de revenus et la pauvreté des ménages d'une

manière générale. La marginalisation de la femme de la dynamique économique locale a également été soulevée par l'ensemble des ménages enquêtés.

• **Dégradation environnementale:**C'est le problème le plus important à ce niveau. Il concerne la dégradation environnementale liée à l'évacuation de l'eau usé, l'évacuation anarchique des déchets solides et les fosses septiques qui constituent un grand impactpour la nappe phréatique.

• **Pénurie en ressources en eau:**Le constat établi par la population, suite à la succession des années de sécheresse, fait ressortir un déficit au niveau des ressources en eau pour l'irrigation des cultures ainsi que la mauvaise gestion de ces ressources. Ce problème se pose avec plus d'acuité lors des années sèches.

2. Pistes et aspects à promouvoir

Partant des dysfonctionnements dont fait face le territoire du Centre de et qui sont avancés différents chapitres dans ce rapport, les quatre axes qui peuvent servir de base au cadrage de la problématique du parti d'aménagement, sont décrits ci-dessous :

2.1 Les structures spatiales à étoffer

Les structures spatiales du territoire de méritent un traitement particulier. Dans ce sens, l'état de connaissance de la réalité spatiale permet de privilégier les pistes suivantes :

- **Un parc logement rural qui mérite un traitement** pour rehausser sa vocation domestique et sa qualité architecturale et urbanistique;

- **Des équipements publics à renforcer** : le Centre a besoin d'un grand effort en vue de le doter de tous les équipements d'infrastructure et de superstructure nécessaires à une vie urbaine au sens propre du terme et à une vie humaine décente;

- **Une voirie à restructurer** : sur ce registre, il y a lieu de doter le Centre de structures viaires bien hiérarchisées, plus fonctionnelles, et mieux articulées;

- **Une articulation d'ensemble à inventer :** L'articulation entre les différentes composantes spatiales mérite d'être réinventée dans le cadre du plan d'aménagement objet de la présente étude.

2.2 Une base économique à développer

Toute structure spatiale ne disposant pas d'une base économique durable finie par perdre de son poids démographique et par conséquent son élan urbanistique. Le Centre

de se doit jouer un rôle important pour tirer vers le haut une activité économique encore embryonnaire à ce jour. Pour cela, il doit s'appuyer sur :

- L'implantation d'autres unités en rapport avec l'agriculture et l'élevage.
- Le développement de nouvelles activités inhérentes aux commerces, l'artisanat et le tourisme et services destinés à la population rurale.
- L'implantation des activités liées à la route pour la population qui emprunte la RP 5328 (cafés, métiers de réparation, etc.). et tirer profit de la route provinciale qui passe par le Centre (RP 5328).

2.3 Un contexte social à redynamiser

La revitalisation de la vie sociale passera par la mise en œuvre d'un processus de développement humain dont l'élément fondamental est le citoyen. Sur ce registre, l'effort à déployer au niveau du Centre concerne un grand nombre de secteurs qui concourent tous au rehaussement de la qualité de la vie sociale dans la localité. Il s'agit notamment de:

- Développement des services socioculturels: notamment en matière de santé, éducation, enseignement préscolaire, formation, culture, sport, module d'accouchement…
- Amélioration des conditions d'habitat …
- Requalification des structures de base : voirie, réseaux d'électricité, d'assainissement, de desserte en eau potable.

2.4 Un contexte environnemental à reconsidérer

Sur ce répertoire, l'agglomération a besoin d'un traitement paysager particulier le long de l'accès pour plus de visibilité, mais surtout d'une concrétisation des gestes et pratiques de protection de l'environnement, (ramassages des ordures, réseau d'assainissement, etc.), avant que les ressources hydriques ne soient à la merci de l'irréparable.

Le Plan d'aménagement à élaborer pour le Centre de se doit être porteur d'une stratégie globale du développement, dont le leitmotiv est l'articulation entres les aspects urbanistiques et ceux socio-économiques, pour infléchir les dysfonctionnements actuels et enclencher les dynamiques d'un développement territorial intégré et durable.

Fonctionnement institutionnel

L'analyse de la question institutionnelle a pour objectif d'identifier les potentialités et les contraintes de la commune pour mettre en valeur ses ressources tant financières qu'humaines. Cette analyse permettra :

- d'examiner la dynamique budgétaire de la commune ;
- de cerner la dynamique des acteurs de la commune.

Capacités locales

Conseil communal : organisation et fonctionnement

Personnel communal

Le personnel communal compte un effectif de 25 personnes dont quatre administrateurs, ingénieur d'appliqué,nef techniciens, quatre secrétaires.

Le niveau d'encadrement par 1000 habitants est de 1,5 pour la commune, alors que la moyenne nationale pour les communes rurales est évaluée à 2,9. Ce niveau d'encadrement par habitant est jugé peu suffisant compte tenu de la taille de la population qui est de 16652 habitants (en 2004). Il faut signaler aussi que le taux d'encadrement interne est faible et le personnel n'a bénéficié d'aucune formation continue leur permettant de développer une culture projet et d'établir des liens entre la réalisation d'infrastructures et le développement économique au niveau local.

Capacités financières

Budget de fonctionnement : recettes et dépenses

La commune ne dispose pas de ressources financières propres suffisantes, ce qui fait que son budget dépend entièrement de la quote-part TVA. En effet, cette part dans les recettes courantes dépasse les 83% en moyenne sur la période 2008-2012.

Tableau 4: Budget de fonctionnement de la commune (DH)

	2007	2008	2009	2010
recettes	3669878,04	3635465,93	4370420,82	2897278,35
	3283110,04	3635465,93	4370420,82	2826990,83
	386768	0	0	70287,52
	3770449,62	3090528,38	4486829,33	2061191,63
Dépenses	2559768,44	2654353,62	3390322,97	1841369,71
	1210681,18	-436174,76	-1096506,36	-149534,4
	-100571,58	544937,55	-116408,51	836086,72
bilan	723341,6	981112,31	980097,85	985621,12
	-823913,18	-436174,76	-1096506,36	-149534,4
budgetancienne	1443124,69	1443124,69	1887490,66	1771082,19
budgetactuelle	1342553,11	1887490,66	1771082,15	2607168,91
compte de transport	185612,66	225060	315060	315060
excédent	1527612,77	2112550,32	2086141,81	2922228,57
budgetquotidienne	128	220	142	455

	2007	2008	2009	2010
recetes en coure	3283110,04	3635465,93	4370420,82	2826990,83
tva	2827000	3110000	3888000	4005000
recetes	456110,04	525465,93	482420,82	-1178009,17
taux de recetepropremon de la commune	13,89	14,45	11,04	-41,67
dépence encoure	2559768,44	2654353,62	3390322,97	1841369,71
bedget des fonctionaires	1586077,76	1648976,45	2196632,28	2427018,81
bedget de gestion	973690,68	1005377,17	1193690,69	-585649,1
taux de bedget des fonctionaires	61,96	62,12	64,79	131,81
taux d'autonomie financiére	17,82	19,8	14,23	-63,97

Source : la commune

La structure des recettes de fonctionnement illustrée dans le tableau ci-dessus confirme que les recettes fiscales hors TVA sont minimes (voir figure ci-dessous). En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, les actions liées à la gestion du personnel constituent, en moyenne sur la période 2008-2012, 52% des dépenses de fonctionnement,

suivies des remboursements des emprunts (29%). Les autres dépenses sont réparties entre matériel et frais de fonctionnement (9%), les dépenses du conseil (6%) et les actions sociales (1%).

Il est à noter que les remboursements des emprunts (principal et intérêts) enregistrés en dépenses ont une contrepartie en recettes (Remboursement des emprunts garantis) puisqu'il ne s'agit pas seulement d'emprunts propres à la commune mais aussi d'emprunts garantis au profit du Ministère de l'Education Nationale et ce, dans le cadre de la convention entre les Ministères de l'Intérieur, de l'Economie et des Finances et de l'Education Nationale et le Fonds d'Equipement Communal, relative à la réhabilitation et la mise à niveau des établissements scolaires.L'épargne de la commune (excédents versés à la deuxième partie) est estimée, en moyenne sur la période 2008-2012, à 560 mille DH, soit un taux d'endettement de 123% en 2008.

CHAPITRE V : LES PROJECTIONS SPATIALES ET SOCIO-ECONOMIQUES

De par la nature de la présente étude, le diagnostic que nous venons de dresser a pour objet de relever le double défi suivant:

- Permettre la compréhension de la situation actuelle du centre de et l'évaluation des conditions de vie de sa population ;
- Constituer le véritable point d'ancrage de la formulation des projections et de la définition des tendances.

Compte tenu des développements précédents et si nous considérons que le premier objectif a été atteint, la cohérence de notre démarche nous incite désormais à orienter nos investigations dans le sens prospectif. Les tendances à définir et les projections à formuler ne peuvent évidemment pas être considérées comme des prédictions parfaites, l'essentiel des projections consiste surtout dans la délimitation des frontières au delà desquelles la validité des propositions retenues n'est plus garantie.

A cet effet, les projections que nous allons formuler comportent donc nécessairement une marge d'incertitude et excluent de facto les mutations radicales qui, si elles se produisent, risquent de bouleverser les données de base et les tendances qui en découlent.

Compte tenu aussi de la nature de la présente étude et de l'interpénétration des différentes composantes de l'aire d'étude, les projections dont il est question porteront aussi bien sur les données démographiques que sur certaines caractéristiques socio-économiques et concerneront tant la globalité du système que ses composantes sectorielles.

1.Projections démographiques

1.1 La base des projections

Quelque soit le degré de fiabilité et de précision qu'elle peut atteindre, aucune perspective démographique ne peut prétendre à la fixation du nombre exacte d'une population à une date précise. Les projections démographiques sont évaluées à titre indicatif et non prévisionnel notamment en ce qui concerne le centre de dont le taux

d'accroissement moyen annuel de 1994 à 2004 était modeste, ce qui est très insignifiant pour élaborer des projections concluantes.

Le centre de se caractérise, comme déjà souligné, par un dynamisme faible sur le plan démographique. Sa population est passée de 3676 habitants en 1994 à 3247 habitants en 2004.

De ce fait, le secteur étudié peut avoir un taux d'accroissement plus important, mais la position géographique proche de Ouarzazate, influencerait le centre de qui aurait tendance à adopter un mode de vie qui s'approcherait de celui de l'urbain et un comportement favorable face à la réduction de la natalité entre autres (l'influence de la ville d'Ouarzazate et l'amélioration du cadre de vie à travers le lancement de plusieurs projets socio-économiques dans la commune).

Les projections concernant l'évolution de la population de l'aire d'étude à l'horizon du plan de développement peuvent être formulées à titre indicatif et non prévisionnel sous forme des variantes suivantes:

a. Scénario tendanciel

Fig. 8 : projections démographiques de la population du centre et de la commune de

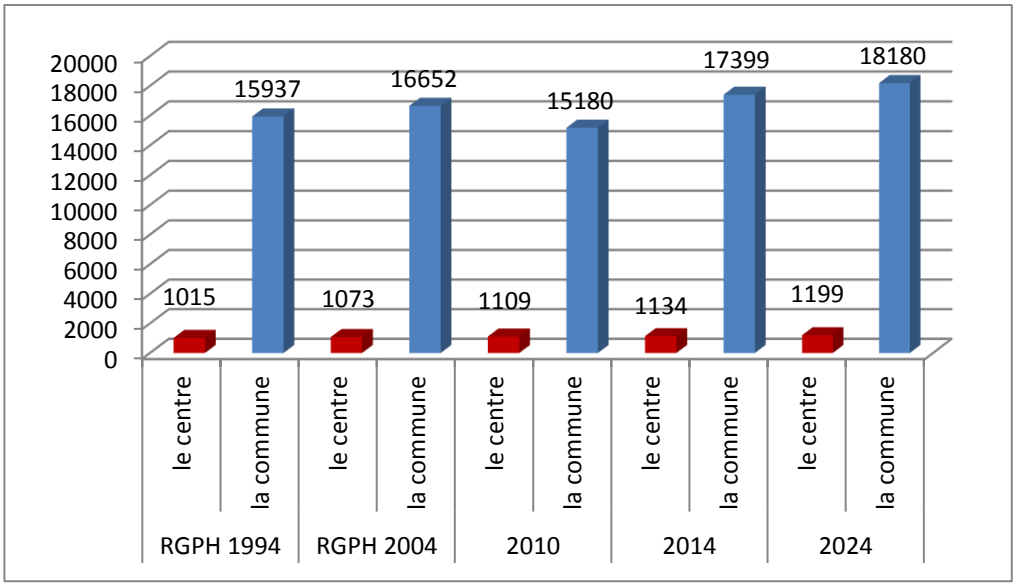

La populationdu Centre est susceptible de s'accroitre rapidement par des flux migratoires dès que les conditions de promotion du développement intégré du centre seraient assurées, notamment avec la mise en œuvre du projet de centrale solaire à Ghassate.

Le taux d'accroissement moyen annuel évoluera autour de 2 % pendant les 10 prochaines années. La population pourrait atteindre en 2025 les 4321 personnes et le nombre de ménages 864 ménages.

b. Scénario volontariste

Ce scénario se base sur la volonté des différents partenaires (autorités, élus et intervenants économiques) de faire du centre de un centre attractif de la population de la commune.

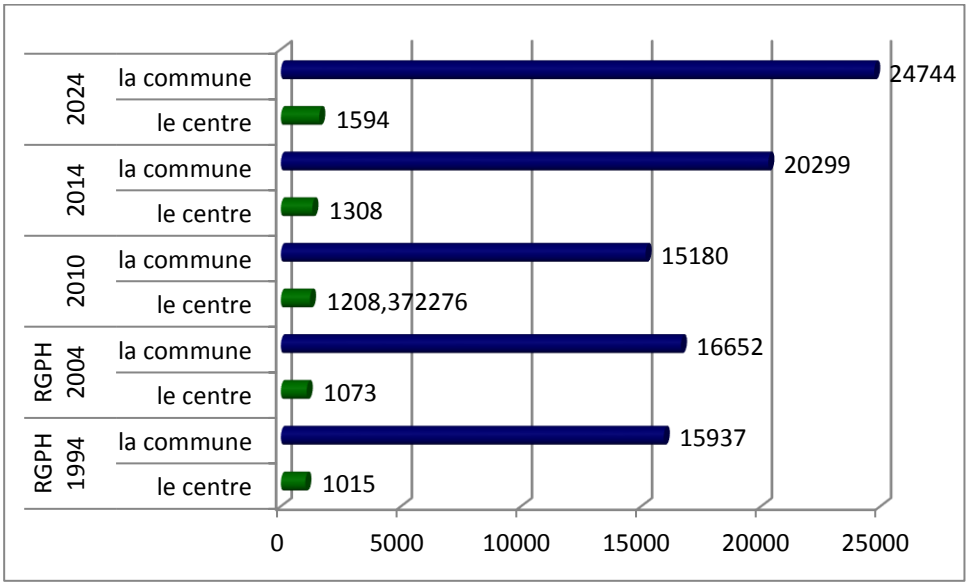

Le scénario d'évolution démographique qui nous paraît le plus probable, durant la période de validité du plan de développement est le scénario tendanciel qui se base sur l'hypothèse que les conditions de développement socio-économique du centre connaîtront des changements durant cette période, dans la mesure où les aménagements préconisés ne peuvent avoir des effets réels qu'au moyen et long terme. C'est ainsi qu'on peut dire que la population du centre continuera à évoluer, durant les dix années à venir, avec le même rythme enregistré dans tout le territoire rural de la province de Ouarzazate, soit à un TAMA équivalent à 0,6 %.

1.2 Projections de développement spatial et socio-économique

La recherche d'un traitement global et stratégique des divers dysfonctionnements dont souffre le centre de a permis de dégager une vision globale à même d'harmoniser toutes les actions et de fédérer tous les acteurs, en vue de capitaliser collectivement les retombées de toutes les actions à entreprendre. Il s'agit, essentiellement, de réussir un certain nombre d'objectifs opérationnels qui visent tous le repositionnement de ce centre sur tous les plans.

2.Des choix stratégiques globaux de développement

Les options qui seront présentées ci-dessous découlent du diagnostic et des besoins qu'il a dégagés. Leur articulation sous forme de volets individualisés répond à la nécessité de couvrir les besoins majeurs dans leurs articulations thématiques, d'apporter des réponses aux dysfonctionnements les plus saillants et de mettre à profit toutes les ressources et les opportunités locales offertes, dans leur complémentarité et leurs interactions.

2.1 Sur le plan morphologique

Etant donné que la localité concernée dont le caractère rural est dominant, souffre d'une déficience urbaine sur tous les plans, les choix à retenir sur le plan spatial doivent se focaliser autour des dysfonctionnements spatiaux majeurs :

- Rehausser la qualité urbaine ;
- Requalification du parc de logement en insistant sur la promotion et la mise en valeur du cachet architectural et du patrimoine local.
- Régulation de la croissance spatiale et réorientation des nouveaux sites (lotissements) à urbaniser le long de la route provinciale . Cette stratégie permettra de mieux maitriser l'extension du douar à tous les niveaux : adduction en eau potable, électrification, assainissement. Egalement, marier l'urbanisation à la route permettra de dynamiser l'appareil commercial du centre ;
- La maîtrise de la consommation des espaces naturels et agricoles ;
- La compacité et la diversité des formes urbaines ;
- La qualité des paysages et du cadre de vie ;
- La prévention des risques naturels ;
- La facilitation de la circulation et des déplacements au sein de l'agglomération, ce qui peut y entrainer l'apparition d'autres investissements privés ;
- La nécessité d'une véritable gouvernance urbaine en vue de faire perdurer l'attractivité du centre.

2.2 Sur le plan économique

Les choix retenus sur ce plan sont déterminants, dans la mesure où c'est à leur réalisation que s'adosse tout le développement économique, social et spatial du centre ainsi que son rayonnement.

Il s'agit d'épauler le centre pour effectuer une promotion aussi globale que possible de ses activités.

Pour ce, il y a lieu de :

- La reconversion progressive de l'agriculture oasienne par l'agriculture paysagère et le développement de l'agriculture – bio ;
- La mise en place des conditions de promotion d'un tourisme oasien ;

- L'action sur toutes les formes de gâchis de l'eau, en inversant la posture par la dotation selon la demande et selon les vocations de chaque exploitation agricole et également en encourageant les associations des usagers des eaux agricoles ;
- La réduction de la pression démographique au niveau du périmètre irrigué par la consolidation des centres en termes de services publics et de services d'intérêt économique général pour qu'ils assurent un emploi de proximité et deviennent des lieux de production de la valeur ajoutée ;

- La sauvegarde des écosystèmes et la préservation de la biodiversité en mobilisant la coopération internationale ;
- Encourager tous les moyens possibles, les processus de diversification et de requalification des activités économiques au profil des jeunes promoteurs de ;
- Doter le centre des équipements nécessaires à l'ensemble des activités économiques ;
- Développer la fonction de relais dans les domaines de services
- Renforcer les moyens de transport.

- Cet objectif nécessite des procédures institutionnelles d'accompagnement et des mesures politiques:

- Décentraliser et renforcer les capacités de gestion du développement ;
- Mener de pair une planification socio-économique et un aménagement du territoire en instaurant de nouveaux outils de planification (Contrats-plans et contrats-programmes)
- Encourager les cadres, les jeunes et les jeunes promoteurs à intégrer le conseil communal.

2.3 Sur le plan social

Les choix retenus, sur ce plan, se focalisent sur les seuls aspects ayant un impact certain sur la revalorisation de la vie sociale :

- Le renforcement des équipements socio collectifs en vue de répondre aux besoins des habitants en termes de qualité et de quantité, et en vue de renforcer le rayonnement du centre ;
- La redynamisation du marché de travail, en vue de mettre à profit la population en âge de travailler, et de valoriser le travail salarial ;
- Le développement de l'enseignement et de la formation professionnelle (Tourisme, agriculture bio…) à fin de qualifier et diversifier l'offre ;
- Encourager les économies sociales permettant à la femme rurale de contribuer au budget familial.

2.4 Sur le plan environnemental

La problématique de l'environnement occupe une position centrale au sein des dysfonctionnements du centre. Dans ce sens, il ne s'agit pas simplement d'œuvrer pour la préservation du système écologique en place, mais de trouver les voies menant à l'équilibre entre les exigences de l'urbanisation et la nécessité d'ériger le milieu naturel en patrimoine approprié, estimé et protégé partout et par tous.
Aussi, importe-t-elle de :

- Préserver les ressources naturelles auxquelles s'adosse le centre ;
- Urbaniser sans dénaturer.

3. Perspectives générales de développement

L'étude de la situation socio-économique et spatiale du centre de permet de relever les diverses potentialités dont dispose l'espace local. C'est ainsi que, sur la base des caractéristiques actuelles, il semble possible de formuler des perspectives pour la période à venir selon deux orientations qui sont l'exploitation des potentialités du centre de et le renforcement de l'armature urbaine régionale.

En dépit des potentialités naturelles et du relatif dynamisme démographique dont il vient d'être question, l'aire d'étude du Plan de développement de constituerait un centre qui répondrait à la base économique en plein dynamisme de la commune, tout en se basant sur l'agriculture, le commerce et le bâtiment qui constituent un moteur du développement du territoire du centre.

Dans ce sens, l'élaboration et la mise en œuvre du PA du centre de focalisé autour des dysfonctionnements les plus saillants, impliquent, dès cette phase de l'étude, de donner à la déclinaison opérationnelle tout l'intérêt qu'elle mérite.

3.1 Sur le plan urbanistique

Il importe de privilégier les actions relatives à :

- Créer un centre urbain compact sans empiéter sur son arrière-pays agricole immédiat ;
- Renforcer la fonction centrale du centre à l'échelle communale ;
- Donner au centre les moyens techniques et financiers susceptibles d'élever son attractivité et son niveau de compétitivité en vue de le qualifier à jouer un rôle plus dynamique au sein de l'espace communal voire même provincial et régional (positionnement stratégique l'exige);
- Donner au centre les moyens financiers pour jouer le rôle de centre urbain en améliorant la qualité du cadre urbain, des paysages et de l'image du centre ;
- Orienter et maîtriser l'extension urbaine du centre de part et d'autre de la route provinciale
- Restructurer le centre en vue de faciliter l'accessibilité et la circulation, et de favoriser le renouvellement du parc de logement tout en conservant et sauvegardant le cachet architectural séculaire oasien;
- Créer de nouvelles voies d'aménagement pour faciliter la liaison de l'agglomération aux douars environnants ;
- Favoriser le processus d'urbanisation en cours. Il importe donc d'encourager la promotion immobilière, notamment celle ouvrant la voie à la revalorisation de l'auto-construction ;
- Promouvoir la qualité dans la production des logements, notamment an favorisant le réaménagement de l'habitat rural ;
- Accorder une attention particulière aux espaces publics : voirie, places, espaces verts, espaces de récréation et de loisirs….
- Œuvrer pour une plus grande maîtrise des différents mécanismes de l'Urbanisation;

- Développer un marché foncier réglementaire à prix modérés ;
- Veiller ou respecter des préconisations des outils d'urbanisme, notamment le PA

3.2 Sur le plan économique

Les orientations du Plan d'aménagement du centre de devront faciliter la promotion et l'encouragement de l'activité économique du centre à travers la structuration de l'espace concerné qui se traduira par l'attrait de nouveaux résidents. Le renforcement de l'activité économique passera par le développement des activités, de commerce et de services et par la modernisation de l'agriculture.

La situation du centre sur une route provinciale menant vers plusieurs agglomérations rurales et disposant d'un noyau du centre commercial devrait lui permettre de connaître une activité commerciale et de services prospères. Aussi, l'artisanat et le tourisme sont d'autres secteurs d'activité prometteuse, si la qualité et l'originalité en sont les critères de base.

A cet effet, les actions, sur ce plan, se doivent d'être intégrées, et ciblées, en vue de permettre à leur déclinaison opérationnelle d'atteindre les objectifs escomptés. Il s'agit essentiellement de :

- La recherche des moyens susceptibles de promouvoir les ressources locales ;
- L'encouragement des activités agricoles à forte valeur ajoutée (cultures bio, roseraie) ;
- L'encouragement des coopératives de métiers à travers la mobilisation des chambres de commerce et d'industrie, des chambres d'artisanat et des chambres d'agriculture ;
- La création d'un équilibre entre les différentes communes limitrophes à travers l'installation d'une coopération intercommunale ;
- L'établissement d'un programme de projets à caractère intercommunal ;
- L'accroissement des performances du centre à travers l'attraction de nouvelles activités économiques ;
- Le renforcement des services dédiés aux populations rurales et à l'agriculture ;
- La redynamisation des cultures irriguées du centre ;
- La création d'un complexe artisanal ;
- Le renforcement des différentes activités économiques du centre en vue d'accentuer sa position de pôle rayonnant ;

3.3 Sur le plan social

L'émergence du centre de en tant que centre socialement équilibré et accessible pour tous, exige de mener de front de nombreux chantiers:

- Faire de l'emploi un moyen d'intégration des populations au centre, et favoriser le montage et le lancement de projets individuels ;

- Doter l'agglomération d'un centre de formation polyvalent ;

- Doter le centre d'équipements sportifs et socioculturels en vue de stabiliser la population et notamment les jeunes : centre de formation agricole et artisanale, terrain de sports….

- Développer les services publics de proximité pour favoriser la rétention de la population.

- Aménager un espace de récréation et de loisirs ;

3.4 Sur le plan environnemental

Il n'est plus permis de faire l'économie de l'investissement dans le développement durable, comme il n'est plus permis de liquider le patrimoine naturel dont l'importance paysagère et écologique n'est plus à démonter. Aussi, la protection de l'environnement fait-elle partie intégrante des actions à entreprendre :

- Accentuer la protection des espaces naturels, en assurant une meilleure protection des sites naturels et paysagers ;

- Préserver l'espace agricole du centre, avec une attention particulière aux terres irriguées ;
  - Economiser et valoriser les ressources naturelles existantes, notamment les eaux d'irrigation.
  - Mettre en place un système d'assainissement liquide performant et le généraliser ;

- Créer des espaces verts ;

- Créer un système de collecte performants des ordures et d'une décharge publique selon les normes de salubrité et de protection de l'environnement en vigueur.

CONCLUSION GENERALE

Un projet d'aménagement réussi suppose une vision urbanistique et socio-économique prospective répondant aux besoins et attentes de la communauté. Il doit également être innovant tout en s'assurant des conditions de réalisation des options et des idées portées par le projet.

Aussi, la vision urbanistique du présent plan d'aménagement du centre de découle naturellement de l'analyse des contraintes du site, et de son voisinage immédiat, mais aussi de la volonté des pouvoirs publics de répondre aux besoins sociaux en termes d'offres de logements et d'équipements.
Le plan d'aménagement a été réalisé en prenant en considération les facteurs suivants :

- Les données démographiques et socio-économiques actuelles ;
- Les contraintes naturelles, techniques, foncières, etc. ;
- L'estimation des besoins de la population jusqu'à l'an 2024;
- La volonté exprimée de donner à ce Centre les moyens nécessaires pour jouer un rôle de polarisation et de structuration de l'espace communal.

Le Plan d'Aménagement reflète un scénario de continuité et de dynamisation.

1. Orienter le tissu urbain du centre via un aménagement global et harmonieux qui prend en considération l'ensemble des composantes spatiales du centre à savoir l'occupation actuelle des sols, les contraintes naturelles, le régime foncier, l'accessibilité, etc.

2. Elargir le périmètre d'aménagement du centre pour intégrer les différents groupements ou concentrations de population et mieux maîtriser leur développement. Cette extension tient compte de plusieurs paramètres dont notamment le foncier.

3. le plan d'aménagement opte pour la création de deux sous pôles structurants et complémentaires au niveau du centre.

4. Proposer une réglementation adaptée à la particularité du centre dans le but de promouvoir une architecture qui tient compte de l'espace rural qui le constitue.

5. Mettre en place une trame viaire hiérarchisée et structurée capable d'assurer une liaison directe et fluide entre les différentes composantes spatiales du centre.

6. Mettre en valeur les principaux axes routiers à travers un traitement architectural de qualité du cadre bâti et l'implantation de commerces et de services, ponctués par des places et placettes.

7. Le renforcement du niveau d'équipement du centre à travers la création de nouveaux équipements socio-collectifs et éducatifs à savoir : un institut technique professionnel, un lycée, un terrain de sport, espace et place publics etc.

8. Assurer une répartition rationnelle, harmonieuse et équilibrée des équipements projetés afin qu'ils soient facilement accessible par toute la population tant du centre que communale, participent à la restructuration de l'espace et qu'ils ne consomment pas assez de terrains, surtout que le centre souffre de l'absence de l'espace urbanistique.

9. Les autres équipements (enseignement, sport, etc.) doivent être répartis dans le site d'une manière soignée afin d'organiser et structurer l'espace urbain;

10. Les équipements proposés pour l'échéance 2024 impliquent un financement important, d'où la nécessité d'un effort considérable de la part de l'ensemble des acteurs publics et privés ;

11. Une zone d'activités économiques est prévue. Elle sera réservée aux commerces, à l'artisanat, à l'agro-industrie, qui peut également recevoir les projets de jeunes promoteurs..

12. En ce qui concerne l'assainissement liquide du centre, il y a lieu de signaler que les eaux usées sont déversées, actuellement, sans traitement préalable, Une étude spécialisée en assainissement s'avère impérative pour définir les modes d'assainissement les plus adaptés, les points de rejet, le dimensionnement des réseaux et des fosses septiques, etc.